

Comptes financiers de la Suisse 2004

Stocks des actifs et passifs financiers

Novembre 2006

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIONALE SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Banque nationale suisse
Comptes financiers de la Suisse 2004
Stocks des actifs et passifs financiers

Editeur

Banque nationale suisse
Statistique
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11

Renseignements

fin@snb.ch

Abonnements, exemplaires isolés et changements d'adresse

Banque nationale suisse, Bibliothèque, case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 32 84; fax +41 44 631 81 14;
e-mail: library@snb.ch

Internet

Les publications de la Banque nationale suisse sont disponibles
sur Internet, sous *www.snb.ch, Publications*.

Impression

Fotorotar AG, CH-8132 Egg/ZH

Copyright

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées
avec indication de la source

Imprimé en

novembre 2006

Table des matières

5	Introduction
6	Commentaire des résultats
13	Tableaux
43	Précisions méthodologiques

Liste des tableaux

Partie commentaire

- 7 1 Stocks des actifs et passifs financiers à fin 2004

Partie tableaux

- 14 T1 Stocks des actifs et passifs financiers
par secteurs à fin 2004
- 18 T2 Stocks des actifs et passifs financiers
des sociétés non financières de 2000 à 2004
- 20 T3 Stocks des actifs et passifs financiers
des sociétés financières de 2000 à 2004
- 22 T4 Stocks des actifs et passifs financiers
de la Banque nationale suisse de 2000 à 2004
- 24 T5 Stocks des actifs et passifs financiers
des banques commerciales de 2000 à 2004
- 26 T6 Stocks des actifs et passifs financiers
des autres établissements financiers de 2000 à 2004
- 28 T7 Stocks des actifs et passifs financiers
des assurances et caisses de pensions de 2000 à 2004
- 30 T8 Stocks des actifs et passifs financiers
des administrations publiques de 2000 à 2004
- 32 T9 Stocks des actifs et passifs financiers
de la Confédération de 2000 à 2004
- 34 T10 Stocks des actifs et passifs financiers
des assurances sociales de 2000 à 2004
- 36 T11 Stocks des actifs et passifs financiers
des ménages et ISBLSM de 2000 à 2004
- 38 T12 Stocks des actifs et passifs financiers
de tous les secteurs suisses de 2000 à 2004
- 40 T13 Stocks des actifs et passifs financiers
du reste du monde de 2000 à 2004

Explication des signes

- 0 Donnée inférieure à la moitié de l'unité utilisée
- . Donnée inconcevable
- .. Aucune donnée disponible actuellement

Introduction

Publiés pour la première fois en 2005, les comptes financiers de la Suisse font l'objet d'un deuxième rapport. Ils montrent l'importance et la structure des actifs et passifs financiers des divers secteurs économiques du pays. Les données ci-après portent sur les stocks des actifs et passifs financiers.

Les tableaux que contient la présente publication couvrent les années 2000 à 2004. Sur le site Internet de la Banque nationale, des données (fichiers Excel) sont disponibles depuis 1999 (www.snb.ch, rubrique *Publications*). Les résultats des comptes financiers font en principe l'objet d'un réexamen chaque année et sont, au besoin, adaptés. Les données publiées dans le présent rapport s'écartent, en partie sensiblement, de celles qui figuraient dans le précédent rapport. Ces modifications sont commentées en détail dans la partie méthodologique. Les comptes financiers sont publiés avec un décalage relativement important du fait que plusieurs statistiques de base, qui sont nécessaires à leur établissement, sont elles-mêmes disponibles avec un gros décalage.

Les comptes financiers font partie intégrante du système des comptes nationaux de la Suisse. Ils ont été établis selon la méthodologie du Système européen des comptes de 1995 (SEC95). Ils sont ainsi compatibles avec les comptes nationaux, qui sont publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et se concentrent sur l'économie réelle, mais aussi avec les comptes financiers des pays de l'UE.

Les comptes financiers constituent une statistique de synthèse par excellence. Les données sont tirées de diverses statistiques, pas toutes établies selon les mêmes concepts, et sont regroupées et adaptées pour déboucher sur les comptes financiers. Ceux-ci complètent les comptes nationaux de l'OFS et fournissent à la Banque nationale (BNS) des informations essentielles pour la conduite de la politique monétaire. De plus, en mettant en relief la situation financière des divers secteurs, ils contribuent à l'analyse de la stabilité du système financier. Enfin, ils livrent de précieuses informations aux marchés financiers.

Un groupe de travail, constitué de représentants de la BNS et de l'OFS, est chargé de dresser les comptes financiers de la Suisse. Les travaux qu'il a entrepris ne sont pas encore achevés. La prochaine étape consistera pour le groupe de travail à compléter les stocks des actifs et passifs financiers par des données sur les flux financiers. Ces résultats seront disponibles en 2007. Il est également prévu de compléter les comptes financiers par des données sur les stocks des actifs non financiers des secteurs.

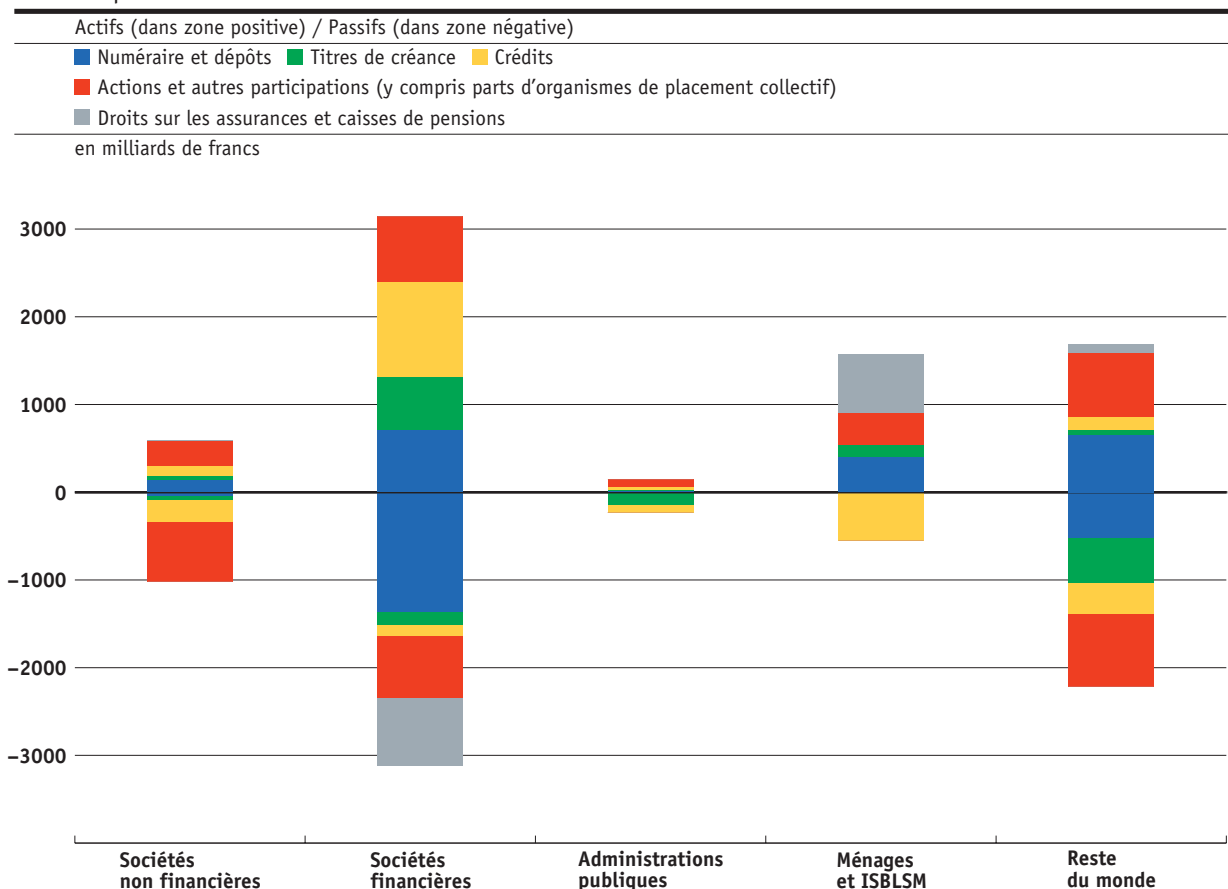
La présente publication comprend trois parties. La première commente les données. La deuxième est constituée de tableaux plus détaillés. Enfin, la troisième décrit la méthodologie régissant l'établissement des comptes financiers.

Commentaire des résultats

Le graphique 1 et le tableau 1 montrent les stocks des actifs et passifs financiers des différents secteurs à fin 2004. En un an, la structure des actifs et passifs financiers des secteurs ne s'est pas sensiblement modifiée. Ses principales caractéristiques sont résumées ci-après. Les ménages détiennent un volume élevé d'actifs financiers. Ceux-ci sont constitués surtout de droits sur les assurances et caisses de pensions. Les actifs financiers des ménages dépassent nettement les passifs. Par contre, les sociétés non financières ont des passifs excédant de beaucoup leurs actifs financiers du fait qu'elles doivent financer leurs actifs corporels, qui sont considérables. Pour une raison d'ordre méthodologique, leurs actifs corporels ne sont pas pris en considération dans les comptes financiers. De même, les administrations publiques (Confédération, can-

tons, communes et assurances sociales) ont une valeur financière nette négative. Elle est cependant sensiblement moins élevée que celle des sociétés non financières. Le secteur des sociétés financières comprend la Banque nationale, les banques commerciales, les fonds de placement, les sociétés de financement et de gestion de fortune ainsi que les compagnies d'assurances et les caisses de pensions. Groupant des entreprises axées sur l'intermédiation financière, ce secteur est celui qui affiche les stocks les plus importants d'actifs et de passifs financiers. Sa valeur financière nette est faiblement positive. Les relations intenses que l'économie suisse entretient avec l'étranger se reflètent dans les comptes financiers. Les actifs et passifs financiers vis-à-vis de l'étranger atteignent en effet des montants élevés. La structure et l'évolution des actifs et passifs financiers des différents secteurs sont commentées plus en détail ci-après.

Graphique 1
Actifs et passifs financiers à fin 2004



	Suisse / secteurs				Total	Reste du monde
	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages et ISBLSM		
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	.	22	.	.	22	.
Numéraire et dépôts	146	714	18	410	1 288	653
en Suisse	140	210	18	395	763	
à l'étranger	6	504	0	15	525	
Titres de créance	46	607	9	131	792	61
d'émetteurs suisses	17	224	5	35	280	
d'émetteurs étrangers	29	383	3	96	512	
Crédits	111	1 075	32	..	1 218	144
à des débiteurs suisses	..	830	32	..	862	
à des débiteurs étrangers	111	245	0	..	356	
Actions et autres participations (sans les parts d'organismes de placement collectif)	260	555	88	209	1 113	672
Titres d'émetteurs suisses	72	153	82	143	449	
Titres d'émetteurs étrangers	189	402	6	66	663	
Parts d'organismes de placement collectif	20	189	2	159	369	60
Droits sur les assurances et caisses de pensions	7	672	679	92
Produits financiers dérivés, autres comptes à recevoir	..	49	37	..	86	42
Total	590	3 210	185	1 581	5 567	1 724
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	40	1 370	6	.	1 416	525
Titres de créance	44	149	149	..	342	512
Crédits	262	115	81	548	1 006	356
Actions et autres participations (sans les parts d'organismes de placement collectif)	673	448	.	..	1 121	663
Parts d'organismes de placement collectif	.	270	.	.	270	160
Droits sur les assurances et caisses de pensions	.	771	.	.	771	..
Produits financiers dérivés, autres comptes à payer	2	60	25	9	97	31
Total	1 021	3 182	262	558	5 022	2 247
3. Valeur financière nette	-430	28	-77	1 024	545	-523

Ménages

A fin 2004, les actifs financiers des ménages atteignaient 1581 milliards de francs. Ils dépassaient ainsi de 49 milliards de francs leur montant de fin 2003 et de 22 milliards leur précédent record, observé à fin 2000 (voir graphique 2a).

Les droits sur les assurances et caisses de pensions s'élevaient à 672 milliards de francs. Les trois quarts environ de ce montant découlaient du deuxième pilier de la prévoyance-vieillesse. Selon la statistique des assurances sociales suisses, un montant annuel net d'environ 20 milliards de francs a afflué, ces dernières années, vers les institutions de prévoyance. Ces institutions ont encaissé par année 30 milliards de francs sous forme de cotisations des personnes actives occupées et des employeurs et plus de 15 milliards sous forme d'intérêts et de dividendes sur leurs placements de capitaux. Les assurés ont touché des rentes et des indemnités en capital pour un montant annuel d'environ 25 milliards de francs. En dépit du flux net de fonds observé chaque année vers ces institutions, la fortune constituée par les ménages dans la prévoyance professionnelle a légèrement diminué en 2002. Cette diminution est due à la chute des cours des actions sur toutes les places boursières. Au cours des deux années qui ont suivi, les droits sur les assurances et caisses de pensions ont de nouveau augmenté sensiblement, soit de 29 milliards en 2003 et de 16 milliards de francs en 2004 (voir graphique 2b). Cela n'a toutefois pas suffi pour retrouver le sentier de croissance d'avant 2002.

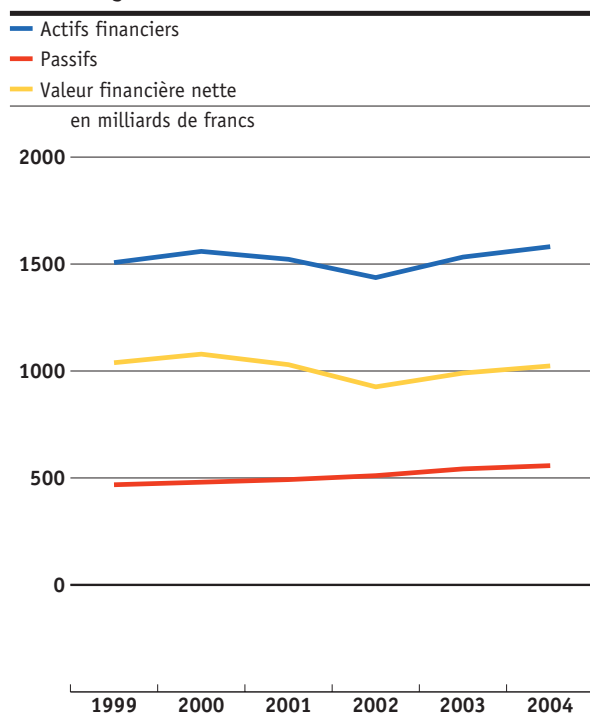
Les dépôts auprès des banques et de Post-Finance ont encore progressé de 12 milliards de francs en 2004. Contrairement à 2003, année durant laquelle les dépôts à vue, les fonds d'épargne et les dépôts à terme avaient tous augmenté sensiblement, seuls les fonds d'épargne et les dépôts à terme ont marqué une expansion en 2004. Les dépôts à vue ont en effet stagné. Dans le domaine des titres, l'évolution la plus frappante est celle des parts d'organismes de placement collectif (parts de fonds de placement et d'autres organismes de placement collectif); les actifs détenus sous cette forme par les ménages se sont accrus de 23 milliards de francs. Les portefeuilles d'actions ont quelque peu augmenté grâce à la hausse des cours. Par contre, le mouvement de repli du côté des titres de créance à court et long terme s'est poursuivi.

Les passifs des ménages s'établissaient à 558 milliards de francs à fin 2004. La part des hypothèques atteignait 90%. La dette hypothécaire des ménages s'est encore accrue de 16 milliards de francs. Etant donné le bas niveau des taux d'intérêt, l'acquisition de la propriété d'un logement est restée attrayante pour les ménages. Les autres crédits – avances sur nantissement, autres prêts assortis de garanties et crédits à la consommation – sont restés stables.

La valeur financière nette de ce secteur a augmenté de 34 milliards, passant à 1024 milliards de francs. Bien qu'elle ait une nouvelle fois progressé sensiblement, elle n'a pas tout à fait retrouvé son niveau record de fin 2000.

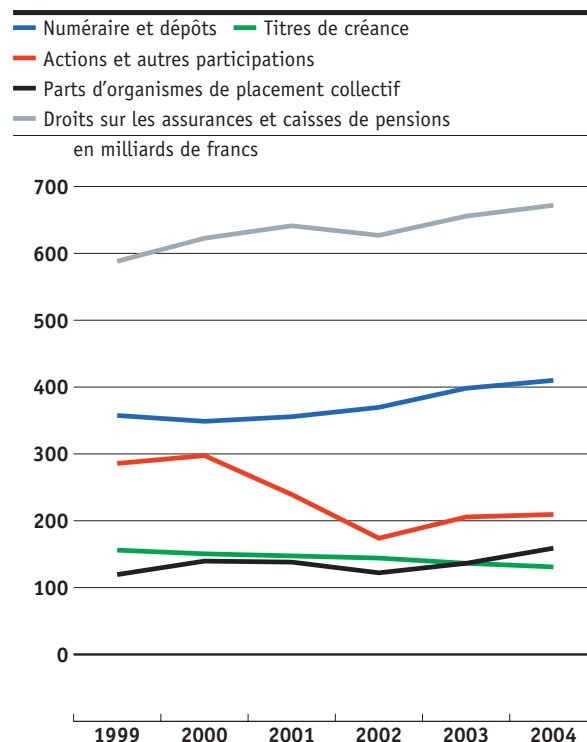
Graphique 2a

Actifs financiers, passifs et valeur financière nette des ménages et ISBLSM



Graphique 2b

Actifs financiers des ménages et ISBLSM selon les instruments financiers



Sociétés non financières

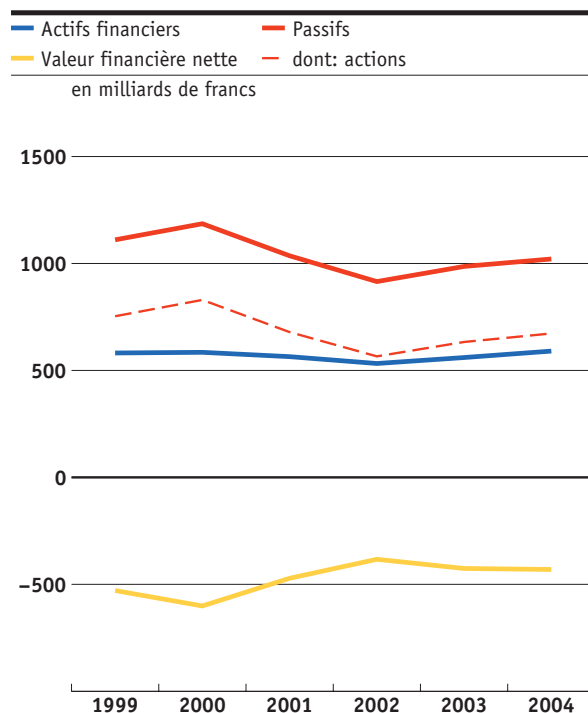
A fin 2004, les sociétés non financières détenaient des actifs financiers pour 590 milliards de francs, dont 260 milliards sous forme d'actions et autres participations (principalement des participations à l'étranger). Leurs passifs atteignaient 1021 milliards de francs. Ainsi, les passifs dépassaient les actifs de 430 milliards de francs. Cela ne signifie cependant pas que les entreprises étaient surendettées. En effet, ce secteur possède également des actifs corporels qui ne sont pas pris en considération dans les comptes financiers.

Selon des estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les investissements en biens d'équipement et en constructions avaient une valeur de remplacement de 2200 milliards de francs en 2004. Sur la base des dépenses d'investissements, on peut déduire qu'une moitié environ du total devrait revenir aux sociétés non financières. Pour estimer la valeur de marché, il faut encore déduire une moitié de ce montant étant donné que la valeur de remplacement ne prend pas en compte la perte de valeur que les investissements subissent avec les années.

A fin 2004, deux tiers environ des passifs des sociétés non financières étaient constitués d'actions et d'autres participations, et un quart provenait de crédits. Entre 2000 et 2004, les actions ont enregistré de fortes fluctuations, dues principalement à des variations de cours (voir graphique 3). En revanche, les crédits sont restés très stables durant cette période. Cette stabilité a résulté de deux mouvements opposés: les crédits obtenus en Suisse ont reculé, alors que ceux qui ont été pris à l'étranger ont augmenté.

Du fait de la part élevée des actions dans leurs passifs, les sociétés non financières ont un excédent de passifs qui tend à s'accroître dans les phases de hausse des cours des actions et à diminuer dans les phases de baisse des cours. C'est la raison pour laquelle l'excédent de passifs a diminué sensiblement en 2001 comme en 2002, puis augmenté quelque peu les deux années suivantes.

Graphique 3
Actifs financiers, passifs et valeur financière nette des sociétés non financières



Administrations publiques

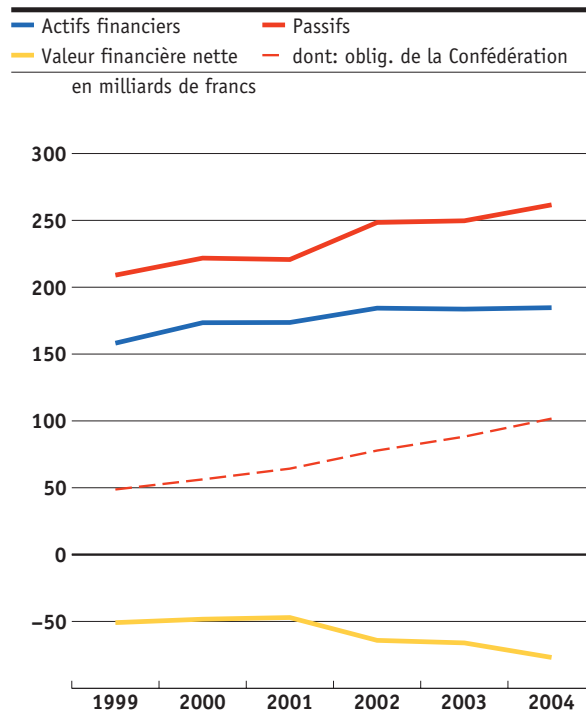
A fin 2004, les administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) détenaient des actifs financiers pour 185 milliards de francs. Le poste «Actions et autres participations» constituait près de la moitié de ce montant. Il comprend les participations de la Confédération et des cantons dans des entreprises du secteur public (50 milliards de francs), les droits de la Confédération et des cantons sur la Banque nationale (31 milliards de francs de réserves qui n'étaient plus nécessaires à des fins monétaires) et les actions en mains des assurances sociales (7 milliards). La participation de la Confédération dans Swisscom est désormais évaluée au prix du marché, tandis que les participations dans le groupe Ruag, les CFF et la Poste sont évaluées selon les fonds propres. Précédemment, elles étaient prises en considération à leur valeur comptable telle que celle-ci ressortait du compte d'Etat. Cette adaptation aux normes internationales qui régissent les comptes financiers a engendré une revalorisation d'environ 20 milliards de francs des participations de la Confédération.

Les passifs des administrations publiques s'établissaient à 262 milliards de francs. Pour l'essentiel, il s'agissait des dettes contractées par la Confédération, les cantons et les communes sur les marchés de l'argent et des capitaux, mais aussi auprès de banques et de caisses de pensions. Du fait de lacunes dans les données des communes, plusieurs postes de ce secteur sont quelque peu sous-évalués. Même lorsque ces lacunes auront été comblées, les actifs et passifs financiers des administrations publiques devraient rester plutôt modestes en regard de ceux des autres secteurs.

Du côté des passifs des administrations publiques, une des évolutions les plus frappantes est la croissance rapide de la dette obligataire de la Confédération. Entre 1999 et 2004, cette dette a augmenté d'environ 10 milliards de francs par an (voir graphique 4). La Confédération a recueilli ces fonds non seulement pour financer ses déficits budgétaires, mais aussi pour rendre autonomes les caisses de pensions de la Confédération (PUBLICA), des CFF et de la Poste. En outre, les placements à terme fixe de la Poste à la Confédération ont diminué dans cette période. La dette financière nette des administrations publiques a sensiblement augmenté entre fin 2001 et fin 2004.

Graphique 4

Actifs financiers, passifs et valeur financière nette des administrations publiques



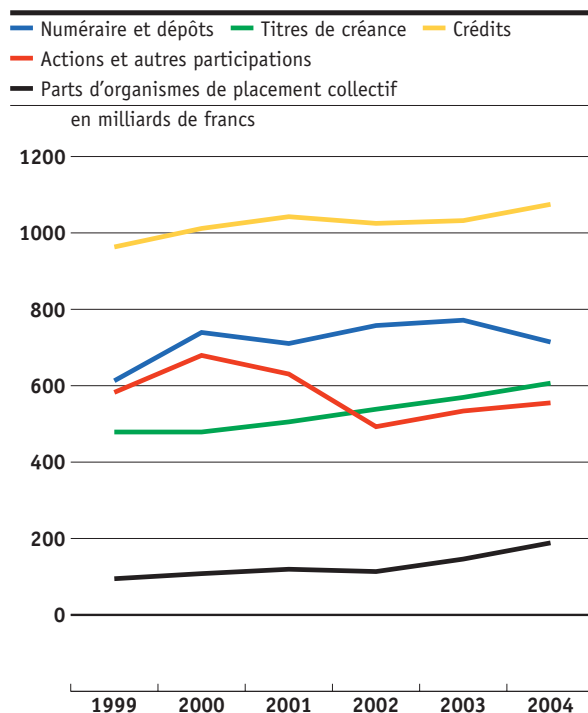
Sociétés financières

A la fin de l'année 2004, les sociétés financières avaient des actifs financiers pour 3210 milliards de francs et des passifs pour 3182 milliards. Du côté des actifs financiers, les crédits constituaient le plus gros poste. Ils atteignaient 1075 milliards de francs à fin 2004. Les crédits ont nettement augmenté dans les années 2000, 2001 et 2004, mais sont restés stables tant en 2002 qu'en 2003 (voir graphique 5). Ces deux années, la progression des prêts hypothécaires aux ménages a été compensée par un recul des crédits aux sociétés non financières. En 2004, les sociétés financières ont accru surtout leurs crédits à des non-résidents. Le poste «Numéraire et dépôts» s'élevait à 714 milliards de francs à fin 2004. Il était constitué en majeure partie de créances découlant des opérations interbancaires. Les actions – de purs placements rémunérateurs pour une moitié environ et des participations pour le reste – ont beaucoup perdu de leur valeur dans les années 2001 et 2002 du fait de la chute des cours boursiers. Entre fin 2000 et fin 2004, les titres de créance à court et long terme en mains des sociétés financières ont

augmenté de 128 milliards pour s'établir à 607 milliards de francs. Cet accroissement a découlé, pour près de la moitié, des placements de capitaux des compagnies d'assurances et des caisses de pensions; le solde est dû aux investissements des fonds de placement, des banques commerciales et de la Banque nationale. Cette dernière a placé en titres de créance le produit de ses ventes d'or. Après une augmentation déjà sensible en 2003 (+33 milliards), les parts d'organismes de placement collectif détenues par les sociétés financières ont même progressé de 42 milliards en 2004 pour s'inscrire à 189 milliards de francs. A fin 2004, les compagnies d'assurances et les caisses de pensions en détenaient une part de 60%; leurs actifs financiers étaient formés, à hauteur de 18%, de parts d'organismes de placement collectif.

Les passifs des sociétés financières étaient constitués principalement de dépôts pour 1370 milliards de francs, d'engagements contractuels des assurances et caisses de pensions pour 771 milliards, d'actions et autres participations pour 448 milliards et de parts d'organismes de placement collectif pour 270 milliards.

Graphique 5
Actifs financiers des sociétés financières
selon les instruments financiers



Reste du monde

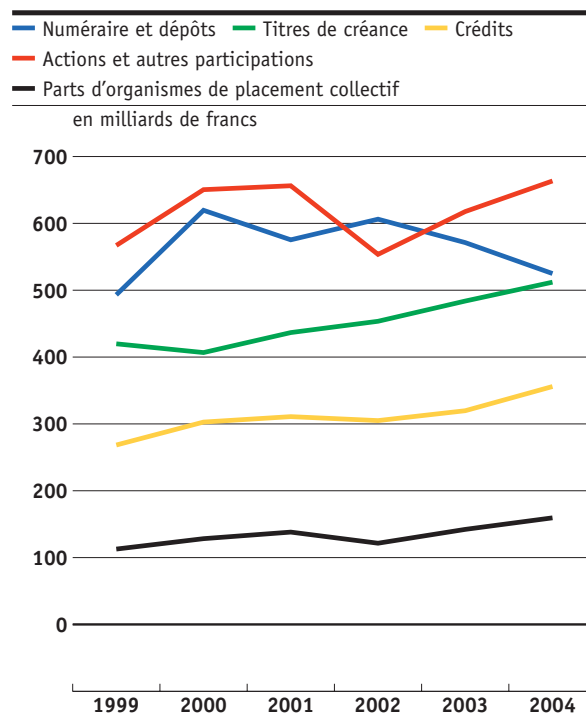
Au total, les actifs financiers suisses à l'étranger atteignaient 2247 milliards de francs à la fin de l'année 2004 (ces actifs de la Suisse sont indiqués en tant que passifs du reste du monde dans les tableaux et dans le graphique 1). Ils étaient constitués pour près de 30% d'actions et d'autres participations, pour un quart environ de dépôts dans des banques et pour un autre quart environ de titres de créance à court et long terme. La forte augmentation que les titres de créance ont enregistrée entre fin 2000 et fin 2004 (voir graphique 6) a découlé des placements des sociétés financières. Celles-ci ont renforcé surtout leurs portefeuilles de titres de créance d'émetteurs étrangers.

Les passifs de la Suisse vis-à-vis du reste du monde s'établissaient à 1724 milliards de francs à fin 2004 (ils sont indiqués en tant qu'actifs financiers du reste du monde dans les tableaux et le gra-

phique 1). Ce montant était composé de dépôts, à hauteur de 40%, et d'actions et d'autres participations, à hauteur de 40% également. Les actions suisses en mains d'investisseurs étrangers avaient une valeur de 672 milliards de francs. Les non-résidents détenaient des titres de créance d'émetteurs suisses pour 61 milliards de francs; ces placements ont continué à progresser, mais ils jouent toujours un rôle secondaire dans les actifs financiers du reste du monde. Cela est dû surtout au fait que le volume des titres de créance d'émetteurs suisses est nettement moins élevé que celui du capital-actions.

Au total, les actifs suisses à l'étranger dépassaient de 523 milliards de francs les passifs de la Suisse vis-à-vis du reste du monde. Depuis 2001, l'excédent est ainsi resté approximativement inchangé.

Graphique 6
Actifs financiers de la Suisse vis-à-vis du reste du monde selon les instruments financiers



Tableaux

Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs à fin 2004 en millions de francs

	Suisse / secteurs				
	Sociétés non financières	Sociétés financières			
		Total	Banque nationale suisse	Banques commer- ciales	
	S.11	S.12	S.121	S.122	
1. Actifs financiers					
Or monétaire et DTS	AF.1	.	21 719	21 719	.
Numéraire et dépôts	AF.2	146 318	714 294	28 369	567 790
Numéraire	AF.21	4 319	6 322	267	6 055
Dépôts transférables	AF.22	91 454	104 376	1 201	56 293
Autres dépôts	AF.29	50 545	603 596	26 900	505 442
Titres de créance	AF.33	46 270	606 642	66 538	97 798
Titres à court terme	AF.331	3 501	35 354	2 681	21 095
Titres à long terme	AF.332	42 769	571 288	63 857	76 703
Crédits	AF.4	110 603	1 074 909	310	851 970
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	260 388	555 180	149	103 336
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	19 902	188 546	0	1 284
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	6 916
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	6 916
Produits financiers dérivés	AF.34	..	49 127	316	48 811
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		590 396	3 210 417	117 401	1 670 988

AF et S: code SEC pour la catégorie d'actifs et de passifs et pour le secteur.

Tableau T1

Autres établissements financiers	Assurances et caisses de pensions	Administrations publiques			Ménages et ISBLSM	Total	Reste du monde	Ensemble des secteurs
		Total	dont: Confédération	dont: Assurances sociales				
S.123	S.125	S.13	S.1311	S.1314	S.14+S.15	S.1	S.2	S.1+S.2
.	21 719	.	21 719
41 231	76 905	17 803	3 088	3 817	409 973	1 288 387	652 864	1 941 252
..	..	17	2	0	23 944	34 602	8 832	43 434
19 500	27 382	7 490	584	915	127 839	331 159	114 458	445 617
21 731	49 523	10 295	2 502	2 902	258 190	922 627	529 574	1 452 200
137 527	304 779	8 527	2 690	5 762	131 030	792 469	61 392	853 860
9 354	2 224	0	0	0	2 011	40 866	3 299	44 165
128 173	302 555	8 527	2 690	5 762	129 019	751 603	58 093	809 696
138 331	84 298	32 088	23 262	2 252	..	1 217 599	143 826	1 361 425
248 611	203 084	87 717	45 862	6 637	209 372	1 112 658	671 656	1 784 313
36 360	150 902	1 928	40	1 888	158 995	369 371	60 331	429 702
..	671 930	678 845	91 861	770 706
.	620 743	620 743	57 610	678 353
..	51 186	58 102	34 252	92 353
..	..	214	34	180	..	49 341	41 667	91 008
..	..	36 417	5 519	5 995	..	36 417	..	36 417
602 060	819 967	184 694	80 495	26 530	1 581 300	5 566 807	1 723 596	7 290 403

Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs à fin 2004 en millions de francs

	Suisse / secteurs				
	Sociétés non financières	Sociétés financières			
	S.11	Total S.12	Banque nationale suisse S.121	Banques commerciales S.122	
2. Passifs					
Numéraire et dépôts	AF.2	40 356	1 369 607	48 911	1 320 273
Numéraire	AF.21	.	39 719	39 719	.
Dépôts transférables	AF.22	30 649	382 335	7 090	374 821
Autres dépôts	AF.29	9 707	947 553	2 101	945 451
Titres de créance	AF.33	43 930	149 117	0	81 801
Titres à court terme	AF.331	731	2 360	0	2 360
Titres à long terme	AF.332	43 199	146 757	0	79 441
Crédits	AF.4	261 504	114 616	0	44 612
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	672 716	448 163	31 063	..
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	.	270 170	.	.
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	.	770 706	.	.
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	.	678 353	.	.
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	.	92 353	.	.
Produits financiers dérivés	AF.34	..	59 707	145	59 562
Autres comptes à payer	AF.7	2 352
Total		1 020 858	3 182 086	80 119	..
3. Valeur financière nette		-430 462	28 331	37 283	..

AF et S: code SEC pour la catégorie d'actifs et de passifs et pour le secteur.

Tableau T1 (suite)

Autres établissements financiers	Assurances et caisses de pensions	Administrations publiques			Ménages et ISBLSM	Total	Reste du monde	Ensemble des secteurs
		Total	dont: Confédération	dont: Assurances sociales				
S.123	S.125	S.13	S.1311	S.1314	S.14+S.15	S.1	S.2	S.1+S.2
424	.	6 324	6 324	.	.	1 416 287	524 965	1 941 252
.	.	2 420	2 420	.	.	42 139	1 295	43 434
424	.	935	935	.	.	413 919	31 698	445 617
.	.	2 969	2 969	.	.	960 229	491 972	1 452 200
63 024	4 292	148 811	113 761	0	..	341 858	512 002	853 860
..	..	12 028	12 028	0	..	15 119	29 046	44 165
63 024	4 292	136 783	101 733	0	..	326 740	482 956	809 696
58 266	11 739	81 273	19 474	2 008	548 120	1 005 513	355 912	1 361 425
..	1 120 878	663 435	1 784 313
270 170	270 170	159 533	429 702
.	770 706	770 706	..	770 706
.	678 353	678 353	..	678 353
.	92 353	92 353	..	92 353
..	..	569	529	40	..	60 276	30 732	91 008
..	..	24 656	7 851	1 406	9 409	36 417	..	36 417
..	..	261 633	147 939	3 454	557 529	5 022 106	2 246 578	7 268 684
..	..	-76 939	-67 444	23 076	1 023 771	544 700	-522 981	

**Stocks des actifs et passifs financiers des sociétés non financières
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T2

Code SEC du secteur: S.11

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	160 407	160 840	159 481	141 597	146 318
Numéraire	AF.21	4 416	5 639	4 761	4 823	4 319
Dépôts transférables	AF.22	70 079	76 240	83 713	101 294	91 454
en Suisse		70 079	76 240	83 713	101 294	91 454
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	85 912	78 962	71 007	35 480	50 545
en Suisse		72 473	69 535	63 737	30 483	44 582
à l'étranger		13 439	9 427	7 270	4 997	5 963
Titres de créance	AF.33	50 255	49 557	51 126	49 357	46 270
Titres à court terme	AF.331	663	5 709	5 574	6 721	3 501
d'émetteurs suisses		107	212	822	162	66
d'émetteurs étrangers		557	5 497	4 752	6 559	3 434
Titres à long terme	AF.332	49 592	43 848	45 551	42 636	42 769
d'émetteurs suisses		15 170	14 148	16 247	15 696	16 720
d'émetteurs étrangers		34 422	29 700	29 305	26 940	26 050
Crédits	AF.4	95 602	95 979	104 576	115 464	110 603
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers		95 602	95 979	104 576	115 464	110 603
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	249 312	229 403	194 175	227 046	260 388
Investissements de portefeuille		130 549	97 644	62 106	85 034	89 263
en titres d'émetteurs suisses		96 666	71 404	46 148	67 258	71 534
en titres d'émetteurs étrangers		33 882	26 240	15 958	17 776	17 730
Participations		118 763	131 760	132 069	142 012	171 125
en Suisse	
à l'étranger		118 763	131 760	132 069	142 012	171 125
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	23 286	22 588	16 562	20 118	19 902
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	5 865	5 950	6 344	6 700	6 916
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	5 865	5 950	6 344	6 700	6 916
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		584 728	564 318	532 264	560 281	590 396

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	28 236	31 492	37 320	38 989	40 356
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	25 473	27 863	30 694	31 348	30 649
Autres dépôts	AF.29	2 763	3 629	6 626	7 641	9 707
Titres de créance	AF.33	63 881	47 144	44 957	44 801	43 930
Titres à court terme	AF.331	4 620	4 422	3 793	1 603	731
Titres à long terme	AF.332	59 261	42 722	41 164	43 197	43 199
Crédits	AF.4	262 271	276 270	265 137	266 428	261 504
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	829 695	679 242	565 816	633 087	672 716
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	1 743	1 832	1 968	2 758	2 352
Total		1 185 826	1 035 981	915 197	986 063	1 020 858
3. Valeur financière nette		-601 099	-471 663	-382 933	-425 782	-430 462

**Stocks des actifs et passifs financiers des sociétés financières
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T3

Code SEC du secteur: S.12

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	34 993	33 459	29 443	27 174	21 719
Numéraire et dépôts	AF.2	739 351	710 445	757 504	771 500	714 294
Numéraire	AF.21	5 777	5 745	6 728	7 186	6 322
Dépôts transférables	AF.22	78 828	91 424	102 528	140 972	104 376
en Suisse		49 104	52 989	53 214	88 732	72 677
à l'étranger		29 724	38 435	49 314	52 240	31 698
Autres dépôts	AF.29	654 745	613 277	648 248	623 342	603 596
en Suisse		104 570	108 235	116 258	124 565	132 401
à l'étranger		550 175	505 042	531 990	498 777	471 195
Titres de créance	AF.33	478 810	505 330	538 490	569 466	606 642
Titres à court terme	AF.331	25 361	30 424	35 876	35 989	35 354
d'émetteurs suisses		17 069	15 200	14 867	11 957	11 620
d'émetteurs étrangers		8 291	15 224	21 008	24 032	23 734
Titres à long terme	AF.332	453 449	474 906	502 615	533 477	571 288
d'émetteurs suisses		199 178	195 089	207 451	209 558	211 949
d'émetteurs étrangers		254 271	279 817	295 163	323 920	359 338
Crédits	AF.4	1 011 723	1 042 422	1 024 895	1 032 213	1 074 909
à des débiteurs suisses		805 379	827 986	824 965	828 370	830 071
à des débiteurs étrangers		206 344	214 435	199 930	203 842	244 838
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	679 327	630 570	492 717	533 751	555 180
Investissements de portefeuille		456 635	379 469	252 940	282 606	294 454
en titres d'émetteurs suisses		260 187	200 607	129 506	136 072	142 427
en titres d'émetteurs étrangers		196 448	178 862	123 434	146 534	152 027
Participations		222 692	251 101	239 777	251 145	260 726
en Suisse		7 858	8 780	10 320	10 365	10 747
à l'étranger		214 834	242 321	229 457	240 780	249 979
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	108 057	119 580	113 467	146 251	188 546
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	339	193	941	959	49 127
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		3 052 599	3 041 998	2 957 455	3 081 313	3 210 417

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 302 186	1 302 979	1 324 216	1 361 790	1 369 607
Numéraire	AF.21	35 486	39 845	39 600	40 544	39 719
Dépôts transférables	AF.22	284 854	317 323	320 658	411 226	382 335
Autres dépôts	AF.29	981 846	945 812	963 957	910 021	947 553
Titres de créance	AF.33	158 486	159 544	164 479	152 210	149 117
Titres à court terme	AF.331	184	191	721	3 136	2 360
Titres à long terme	AF.332	158 302	159 353	163 758	149 074	146 757
Crédits	AF.4	112 040	123 700	117 433	110 917	114 616
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	546 385	467 517	373 625	428 142	448 163
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	221 902	217 568	192 701	224 202	270 170
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	712 032	734 569	716 619	754 762	770 706
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	631 821	651 235	632 723	662 112	678 353
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	80 211	83 334	83 896	92 650	92 353
Produits financiers dérivés¹	AF.34	229	351	415	470	59 707
Autres comptes à payer	AF.7
Total		3 053 259	3 006 229	2 889 487	3 032 493	3 182 086
3. Valeur financière nette		-660	35 769	67 968	48 820	28 331

1 Jusqu'en 2003, uniquement les opérations de la Banque nationale et la contrepartie, dans les banques commerciales, des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

**Stocks des actifs et passifs financiers de la Banque nationale suisse
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T4

Code SEC du secteur: S.121

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	34 993	33 459	29 443	27 174	21 719
Numéraire et dépôts	AF.2	37 061	36 739	36 353	35 216	28 369
Numéraire	AF.21	373	352	338	291	267
Dépôts transférables	AF.22	1 184	829	1 106	1 075	1 201
en Suisse		829	581	774	752	820
à l'étranger		355	249	332	322	382
Autres dépôts	AF.29	35 503	35 558	34 909	33 851	26 900
en Suisse		19 670	14 698	18 910	18 033	15 585
à l'étranger		15 833	20 860	15 999	15 818	11 316
Titres de créance	AF.33	45 437	48 774	54 592	58 704	66 538
Titres à court terme	AF.331	1 470	589	2 567	2 628	2 681
d'émetteurs suisses		2	3	0	1	0
d'émetteurs étrangers		1 468	586	2 567	2 627	2 680
Titres à long terme	AF.332	43 968	48 185	52 025	56 077	63 857
d'émetteurs suisses		4 420	4 050	4 625	4 713	4 730
d'émetteurs étrangers		39 548	44 135	47 400	51 364	59 127
Crédits	AF.4	629	430	346	365	310
à des débiteurs suisses		277	83	30	38	18
à des débiteurs étrangers		352	347	317	327	291
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	411	158	124	154	149
Investissements de portefeuille		0	0	0	0	0
en titres d'émetteurs suisses		0	0	0	0	0
en titres d'émetteurs étrangers		0	0	0	0	0
Participations		411	158	124	154	149
en Suisse		350	97	63	93	89
à l'étranger		61	61	61	61	61
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	0	0	0	0	0
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	293	86	593	668	316
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		118 825	119 645	121 450	122 282	117 401

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	52 537	50 850	52 073	51 354	48 911
Numéraire	AF.21	35 486	39 845	39 600	40 544	39 719
Dépôts transférables	AF.22	6 723	7 284	5 622	8 279	7 090
Autres dépôts	AF.29	10 328	3 722	6 851	2 531	2 101
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	0	0	0	0	0
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	32 373	34 065	33 640	34 350	31 063
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	100	308	178	159	145
Autres comptes à payer	AF.7
Total		85 011	85 223	85 891	85 863	80 119
3. Valeur financière nette		33 814	34 422	35 559	36 419	37 283

**Stocks des actifs et passifs financiers des banques commerciales
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T5

Code SEC du secteur: S.122

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	628 434	591 631	639 812	625 085	567 790
Numéraire	AF.21	5 404	5 393	6 390	6 895	6 055
Dépôts transférables	AF.22	53 293	63 116	73 047	91 221	56 293
en Suisse		25 231	25 922	24 904	40 247	26 331
à l'étranger		28 062	37 194	48 143	50 974	29 962
Autres dépôts	AF.29	569 737	523 122	560 376	526 969	505 442
en Suisse		44 891	49 141	51 964	53 051	53 399
à l'étranger		524 846	473 981	508 412	473 918	452 042
Titres de créance	AF.33	69 522	87 772	91 259	92 167	97 798
Titres à court terme	AF.331	18 573	20 809	21 090	19 179	21 095
d'émetteurs suisses		13 645	11 503	11 477	9 288	8 954
d'émetteurs étrangers		4 928	9 306	9 613	9 891	12 141
Titres à long terme	AF.332	50 948	66 963	70 169	72 988	76 703
d'émetteurs suisses		32 226	29 874	28 801	29 642	29 722
d'émetteurs étrangers		18 722	37 089	41 369	43 346	46 981
Crédits	AF.4	785 449	811 302	791 035	805 579	851 970
à des débiteurs suisses		671 750	699 069	693 716	702 690	720 491
à des débiteurs étrangers		113 698	112 233	97 320	102 889	131 479
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	99 171	85 552	80 692	95 327	103 336
Investissements de portefeuille		43 371	28 391	22 166	32 199	37 605
en titres d'émetteurs suisses		33 100	19 998	16 059	19 440	22 923
en titres d'émetteurs étrangers		10 271	8 393	6 107	12 759	14 682
Participations		55 800	57 161	58 525	63 128	65 731
en Suisse		7 507	8 683	10 257	10 271	10 659
à l'étranger		48 293	48 478	48 268	52 857	55 072
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	791	2 525	951	1 041	1 284
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	46	107	348	290	48 811
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 583 413	1 578 889	1 604 097	1 619 488	1 670 988

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 249 188	1 251 660	1 271 601	1 309 964	1 320 273
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	277 670	309 570	314 495	402 475	374 821
Autres dépôts	AF.29	971 518	942 090	957 107	907 490	945 451
Titres de créance	AF.33	93 078	93 226	94 572	85 183	81 801
Titres à court terme	AF.331	184	191	721	3 136	2 360
Titres à long terme	AF.332	92 894	93 035	93 851	82 047	79 441
Bons de caisse		37 893	39 341	38 791	32 370	29 794
Emprunts obligataires		55 001	53 694	55 060	49 676	49 647
Crédits	AF.4	45 833	47 482	47 784	47 232	44 612
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	129	43	237	311	59 562
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette	

1 Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

**Stocks des actifs et passifs financiers des autres établissements financiers
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T6

Code SEC du secteur: S.123

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	26 962	29 752	22 870	38 635	41 231
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	9 178	10 316	10 211	17 550	19 500
en Suisse		7 871	9 323	9 372	16 606	18 145
à l'étranger		1 307	993	839	944	1 355
Autres dépôts	AF.29	17 784	19 436	12 659	21 085	21 731
en Suisse		10 330	11 277	6 486	13 010	14 912
à l'étranger		7 454	8 159	6 173	8 075	6 819
Titres de créance	AF.33	126 012	115 727	123 945	126 462	137 527
Titres à court terme	AF.331	4 278	7 637	10 323	11 294	9 354
d'émetteurs suisses		2 952	3 004	2 744	2 400	2 049
d'émetteurs étrangers		1 327	4 632	7 579	8 894	7 305
Titres à long terme	AF.332	121 734	108 091	113 623	115 169	128 173
d'émetteurs suisses		26 388	26 323	29 474	30 723	33 648
d'émetteurs étrangers		95 346	81 767	84 149	84 446	94 525
Crédits	AF.4	129 032	137 396	131 096	131 295	138 331
à des débiteurs suisses		48 120	50 776	51 391	50 652	48 193
à des débiteurs étrangers		80 912	86 620	79 706	80 643	90 139
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	277 305	253 582	209 583	229 688	248 611
Investissements de portefeuille		196 738	164 310	107 209	124 651	140 350
en titres d'émetteurs suisses		99 537	81 164	53 009	57 751	62 186
en titres d'émetteurs étrangers		97 201	83 146	54 200	66 900	78 164
Participations		80 567	89 271	102 374	105 037	108 261
en Suisse	
à l'étranger		80 567	89 271	102 374	105 037	108 261
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	25 358	25 955	24 376	30 163	36 360
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		584 668	562 411	511 870	556 243	602 060

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	461	469	541	473	424
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	461	469	541	473	424
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	62 466	62 689	66 399	63 446	63 024
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	62 466	62 689	66 399	63 446	63 024
Crédits	AF.4	56 732	66 020	56 074	51 030	58 266
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	221 902	217 568	192 701	224 202	270 170
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette						
	

**Stocks des actifs et passifs financiers des assurances et caisses de pensions
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T7

Code SEC du secteur: S.125

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	46 894	52 323	58 468	72 564	76 905
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	15 173	17 163	18 164	31 127	27 382
en Suisse		15 173	17 163	18 164	31 127	27 382
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	31 721	35 160	40 304	41 437	49 523
en Suisse		29 679	33 118	38 898	40 470	48 505
à l'étranger		2 042	2 042	1 406	967	1 018
Titres de créance	AF.33	237 839	253 057	268 694	292 133	304 779
Titres à court terme	AF.331	1 040	1 389	1 895	2 889	2 224
d'émetteurs suisses		471	690	646	269	617
d'émetteurs étrangers		568	700	1 249	2 621	1 608
Titres à long terme	AF.332	236 799	251 668	266 798	289 244	302 555
d'émetteurs suisses		136 145	134 842	144 552	144 480	143 850
d'émetteurs étrangers		100 655	116 826	122 246	144 764	158 705
Crédits	AF.4	96 613	93 294	102 417	94 974	84 298
à des débiteurs suisses		85 232	78 058	79 829	74 991	61 369
à des débiteurs étrangers		11 382	15 236	22 588	19 984	22 928
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	302 440	291 279	202 319	208 582	203 084
Investissements de portefeuille		216 526	186 768	123 565	125 756	116 499
en titres d'émetteurs suisses		127 550	99 444	60 438	58 882	57 318
en titres d'émetteurs étrangers		88 976	87 324	63 127	66 875	59 181
Participations		85 914	104 511	78 754	82 826	86 585
en Suisse	
à l'étranger		85 914	104 511	78 754	82 826	86 585
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	81 908	91 100	88 140	115 047	150 902
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		765 693	781 053	720 038	783 300	819 967

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	2 941	3 629	3 508	3 581	4 292
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	2 941	3 629	3 508	3 581	4 292
Crédits	AF.4	9 474	10 199	13 575	12 656	11 739
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	712 032	734 569	716 619	754 762	770 706
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	631 821	651 235	632 723	662 112	678 353
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	80 211	83 334	83 896	92 650	92 353
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette						
	

**Stocks des actifs et passifs financiers des administrations publiques
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T8

Code SEC du secteur: S.13

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	21 470	16 828	22 386	18 031	17 803
Numéraire	AF.21	19	22	23	19	17
Dépôts transférables	AF.22	5 135	5 555	7 755	8 756	7 490
en Suisse		5 135	5 555	7 755	8 756	7 490
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	16 315	11 251	14 609	9 256	10 295
en Suisse		16 315	11 251	14 609	9 256	10 295
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	9 671	10 209	9 392	7 869	8 527
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	9 671	10 209	9 392	7 869	8 527
d'émetteurs suisses		7 922	8 934	7 211	5 375	5 446
d'émetteurs étrangers		1 749	1 275	2 180	2 493	3 082
Crédits	AF.4	34 056	30 917	32 612	31 237	32 088
à des débiteurs suisses		33 274	30 399	32 116	30 754	31 617
à des débiteurs étrangers		782	518	496	483	471
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	82 257	85 415	80 739	87 280	87 717
Investissements de portefeuille		4 201	4 830	3 851	6 194	6 637
en titres d'émetteurs suisses		4 201	2 768	1 382	1 238	1 354
en titres d'émetteurs étrangers		0	2 062	2 468	4 956	5 283
Participations		78 056	80 586	76 888	81 086	81 081
en Suisse		77 362	79 854	76 106	80 258	80 227
sans les droits sur la BNS		45 065	45 897	42 561	46 006	49 264
droits sur la BNS		32 297	33 957	33 545	34 252	30 963
à l'étranger		694	732	783	828	853
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	243	250	971	1 955	1 928
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	83	34	118	221	214
Autres comptes à recevoir	AF.7	25 656	29 961	38 115	37 022	36 417
Total		173 436	173 613	184 332	183 615	184 694

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	13 143	11 079	8 477	6 197	6 324
Numéraire	AF.21	2 295	2 325	2 340	2 383	2 420
Dépôts transférables	AF.22	1 254	1 563	1 355	1 319	935
Autres dépôts	AF.29	9 594	7 191	4 782	2 496	2 969
Titres de créance	AF.33	101 590	108 355	121 744	132 571	148 811
Titres à court terme	AF.331	13 603	11 624	12 822	10 966	12 028
Titres à long terme	AF.332	87 987	96 731	108 922	121 605	136 783
Crédits	AF.4	90 038	80 418	89 403	87 204	81 273
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	33	29	589	485	569
Autres comptes à payer	AF.7	16 940	20 799	28 273	23 232	24 656
Total		221 743	220 680	248 487	249 689	261 633
3. Valeur financière nette		-48 307	-47 067	-64 155	-66 075	-76 939

Stocks des actifs et passifs financiers de la Confédération
de 2000 à 2004 en millions de francs

Tableau T9

Code SEC du secteur: S.1311

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	8 851	2 773	7 609	3 391	3 088
Numéraire	AF.21	1	1	2	2	2
Dépôts transférables	AF.22	511	385	630	781	584
en Suisse		511	385	630	781	584
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	8 338	2 387	6 977	2 608	2 502
en Suisse		8 338	2 387	6 977	2 608	2 502
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	1 725	2 365	2 236	2 461	2 690
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	1 725	2 365	2 236	2 461	2 690
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4	21 755	19 752	22 411	22 175	23 262
à des débiteurs suisses		20 973	19 234	21 915	21 692	22 791
à des débiteurs étrangers		782	518	496	483	471
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	45 601	48 889	43 449	44 496	45 862
Participations en Suisse		44 908	48 157	42 667	43 668	45 009
sans les droits sur la BNS		34 142	36 838	31 485	32 251	34 688
droits sur la BNS		10 766	11 319	11 182	11 417	10 321
Participations à l'étranger		694	732	783	828	853
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	43	43	38	39	40
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	83	34	10	44	34
Autres comptes à recevoir	AF.7	3 967	3 014	7 651	6 503	5 519
Total		82 025	76 869	83 404	79 109	80 495

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	13 143	11 079	8 477	6 197	6 324
Numéraire	AF.21	2 295	2 325	2 340	2 383	2 420
Dépôts transférables	AF.22	1 254	1 563	1 355	1 319	935
Autres dépôts	AF.29	9 594	7 191	4 782	2 496	2 969
Titres de créance	AF.33	69 834	75 933	90 653	99 213	113 761
Titres à court terme	AF.331	13 603	11 624	12 822	10 966	12 028
Titres à long terme	AF.332	56 231	64 309	77 831	88 247	101 733
Crédits	AF.4	29 973	25 859	32 767	27 515	19 474
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	33	29	585	456	529
Autres comptes à payer	AF.7	6 126	4 198	10 686	7 005	7 851
Total		119 109	117 098	143 169	140 386	147 939
3. Valeur financière nette		-37 084	-40 229	-59 764	-61 278	-67 444

**Stocks des actifs et passifs financiers des assurances sociales
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T10

Code SEC du secteur: S.1314

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	4 199	4 231	5 133	3 895	3 817
Numéraire	AF.21	0	0	0	0	0
Dépôts transférables	AF.22	1 377	1 432	2 227	1 444	915
en Suisse		1 377	1 432	2 227	1 444	915
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	2 822	2 799	2 907	2 451	2 902
en Suisse		2 822	2 799	2 907	2 451	2 902
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	7 874	7 664	6 886	5 333	5 762
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	7 874	7 664	6 886	5 333	5 762
d'émetteurs suisses		6 125	6 390	4 705	2 840	2 680
d'émetteurs étrangers		1 749	1 275	2 180	2 493	3 082
Crédits	AF.4	6 703	5 545	3 284	2 749	2 252
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	4 201	4 830	3 851	6 194	6 637
Investissements de portefeuille en Suisse		4 201	2 768	1 382	1 238	1 354
Investissements de portefeuille à l'étranger		0	2 062	2 468	4 956	5 283
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	200	208	933	1 917	1 888
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	0	0	108	177	180
Autres comptes à recevoir	AF.7	7 221	7 092	6 564	5 997	5 995
Total		30 398	29 570	26 759	26 261	26 530

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	6 745	3 520	10	3	2 008
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	0	0	4	29	40
Autres comptes à payer	AF.7	1 445	1 436	1 594	1 397	1 406
Total		8 190	4 956	1 608	1 429	3 454
3. Valeur financière nette		22 208	24 614	25 151	24 833	23 076

**Stocks des actifs et passifs financiers des ménages et ISBLSM
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T11

Code SEC du secteur: S.14+S.15

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	348 772	355 658	369 633	398 274	409 973
Numéraire	AF.21	22 447	23 174	22 948	23 225	23 944
Dépôts transférables	AF.22	99 996	106 343	112 660	127 523	127 839
en Suisse		99 996	106 343	112 660	127 523	127 839
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	226 329	226 141	234 025	247 526	258 190
en Suisse		201 169	204 760	217 544	233 584	243 377
à l'étranger		25 159	21 381	16 481	13 943	14 813
Titres de créance	AF.33	150 570	147 432	144 157	136 436	131 030
Titres à court terme	AF.331	1 849	2 464	2 727	2 086	2 011
d'émetteurs suisses		329	277	385	158	134
d'émetteurs étrangers		1 520	2 187	2 342	1 929	1 877
Titres à long terme	AF.332	148 721	144 968	141 430	134 350	129 019
d'émetteurs suisses		42 832	42 072	42 681	36 418	34 532
d'émetteurs étrangers		105 889	102 896	98 749	97 932	94 487
Crédits	AF.4
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	297 541	239 342	173 912	205 709	209 372
Titres d'émetteurs suisses		211 765	165 033	124 465	140 892	142 934
Titres d'émetteurs étrangers		85 776	74 309	49 447	64 817	66 438
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	139 682	138 197	122 116	136 366	158 995
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	622 600	641 338	626 929	655 747	671 930
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	578 443	596 234	579 659	606 098	620 743
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	44 157	45 104	47 270	49 649	51 186
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 559 165	1 521 967	1 436 748	1 532 532	1 581 300

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Titres de créance	AF.33
Crédits	AF.4	473 272	485 131	502 955	531 243	548 120
Hypothèques		427 954	438 015	457 300	484 754	500 927
Autres crédits		45 319	47 116	45 655	46 489	47 193
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	6 973	7 330	7 873	11 032	9 409
Total		480 245	492 460	510 828	542 275	557 529
3. Valeur financière nette		1 078 920	1 029 507	925 919	990 257	1 023 771

**Stocks des actifs et passifs financiers de tous les secteurs suisses
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T12

Code SEC du secteur: S.1

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	34 993	33 459	29 443	27 174	21 719
Numéraire et dépôts	AF.2	1 269 999	1 243 771	1 309 004	1 329 402	1 288 387
Numéraire	AF.21	32 660	34 579	34 459	35 253	34 602
Dépôts transférables	AF.22	254 038	279 561	306 656	378 546	331 159
en Suisse		224 314	241 126	257 342	326 306	299 461
à l'étranger		29 724	38 435	49 314	52 240	31 698
Autres dépôts	AF.29	983 302	929 631	967 889	915 604	922 627
en Suisse		394 528	393 781	412 148	397 887	430 655
à l'étranger		588 774	535 850	555 741	517 717	491 972
Titres de créance	AF.33	689 307	712 528	743 164	763 128	792 469
Titres à court terme	AF.331	27 872	38 597	44 176	44 796	40 866
d'émetteurs suisses		17 505	15 690	16 074	12 276	11 820
d'émetteurs étrangers		10 368	22 907	28 102	32 520	29 046
Titres à long terme	AF.332	661 434	673 931	698 988	718 332	751 603
d'émetteurs suisses		265 103	260 243	273 591	267 046	268 647
d'émetteurs étrangers		396 332	413 688	425 397	451 286	482 956
Crédits	AF.4	1 141 381	1 169 318	1 162 083	1 178 914	1 217 599
à des débiteurs suisses		838 653	858 385	857 081	859 124	861 688
à des débiteurs étrangers		302 728	310 933	305 002	319 789	355 912
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	1 308 437	1 184 731	941 542	1 053 785	1 112 658
Titres d'émetteurs suisses		658 040	528 446	387 927	436 081	449 223
Titres d'émetteurs étrangers		650 397	656 285	553 615	617 704	663 435
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	271 267	280 614	253 116	304 689	369 371
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	628 465	647 289	633 273	662 447	678 845
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	578 443	596 234	579 659	606 098	620 743
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	50 023	51 054	53 614	56 349	58 102
Produits financiers dérivés¹	AF.34	422	227	1 059	1 179	49 341
Autres comptes à recevoir	AF.7	25 656	29 961	38 115	37 022	36 417
Total		5 369 928	5 301 896	5 110 799	5 357 740	5 566 807

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 343 565	1 345 550	1 370 013	1 406 977	1 416 287
Numéraire	AF.21	37 781	42 169	41 940	42 927	42 139
Dépôts transférables	AF.22	311 581	346 749	352 707	443 892	413 919
Autres dépôts	AF.29	994 203	956 632	975 366	920 157	960 229
Titres de créance	AF.33	323 957	315 043	331 179	329 581	341 858
Titres à court terme	AF.331	18 406	16 237	17 336	15 706	15 119
Titres à long terme	AF.332	305 551	298 806	313 844	313 876	326 740
Crédits	AF.4	937 621	965 519	974 928	995 792	1 005 513
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	1 376 080	1 146 759	939 440	1 061 229	1 120 878
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	221 902	217 568	192 701	224 202	270 170
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	712 032	734 569	716 619	754 762	770 706
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	631 821	651 235	632 723	662 112	678 353
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	80 211	83 334	83 896	92 650	92 353
Produits financiers dérivés¹	AF.34	262	380	1 005	955	60 276
Autres comptes à payer	AF.7	25 656	29 961	38 115	37 022	36 417
Total		4 941 074	4 755 350	4 564 000	4 810 520	5 022 106
3. Valeur financière nette		428 854	546 546	546 800	547 220	544 700

1 Jusqu'en 2003, uniquement les opérations de la Banque nationale et des administrations publiques ainsi que la contrepartie, dans les banques commerciales, de ces opérations.

**Stocks des actifs et passifs financiers du reste du monde
de 2000 à 2004** en millions de francs

Tableau T13

Code SEC du secteur: S.2

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	693 065	677 136	667 248	648 796	652 864
Numéraire	AF.21	6 123	8 662	8 665	8 939	8 832
Dépôts transférables	AF.22	87 267	105 623	95 365	117 587	114 458
Autres dépôts	AF.29	599 675	562 851	563 217	522 270	529 574
Titres de créance	AF.33	41 349	39 110	41 515	50 259	61 392
Titres à court terme	AF.331	901	548	1 261	3 429	3 299
Titres à long terme	AF.332	40 448	38 563	40 253	46 829	58 093
Crédits	AF.4	98 968	107 134	117 846	136 668	143 826
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	718 040	618 313	551 513	625 147	671 656
Investissements de portefeuille		578 490	469 592	382 341	436 144	455 177
Participations		139 550	148 721	169 173	189 003	216 479
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	78 959	75 136	61 127	61 783	60 331
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	83 567	87 281	83 346	92 315	91 861
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	53 378	55 001	53 064	56 014	57 610
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	30 189	32 280	30 282	36 301	34 252
Produits financiers dérivés¹	AF.34	86	230	420	354	41 667
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 714 034	1 604 340	1 523 013	1 615 323	1 723 596

Catégorie	Code SEC	2000	2001	2002	2003	2004
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	619 499	575 357	606 238	571 222	524 965
Numéraire	AF.21	1 002	1 072	1 184	1 265	1 295
Dépôts transférables	AF.22	29 724	38 435	49 314	52 240	31 698
Autres dépôts	AF.29	588 774	535 850	555 741	517 717	491 972
Titres de créance	AF.33	406 699	436 595	453 499	483 805	512 002
Titres à court terme	AF.331	10 368	22 907	28 102	32 520	29 046
Titres à long terme	AF.332	396 332	413 688	425 397	451 286	482 956
Crédits	AF.4	302 728	310 933	305 002	319 789	355 912
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	650 397	656 285	553 615	617 704	663 435
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	128 324	138 181	121 542	142 271	159 533
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	247	77	474	578	30 732
Autres comptes à payer	AF.7
Total		2 107 894	2 117 428	2 040 370	2 135 369	2 246 578
3. Valeur financière nette		-393 860	-513 088	-517 357	-520 046	-522 981

1 Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

Précisions méthodologiques

44	1. Bases méthodologiques
48	2. Commentaires des comptes financiers de la Suisse
48	2.1 Modifications par rapport à l'année précédente
48	2.2 Les comptes financiers en tant que statistique de synthèse
49	2.3 Manière de procéder pour chacun des secteurs
57	2.4 Estimation du numéraire détenu par les divers secteurs
58	2.5 Calcul des passifs sous forme d'actions et d'autres participations
58	2.6 Statistiques de base
60	3. Autres ouvrages utiles

1. Bases méthodologiques

Les comptes financiers font partie intégrante du système des comptes nationaux de la Suisse. Comme la partie non financière de la comptabilité nationale, qui est publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), ils sont dressés selon les règles du Système européen des comptes 1995 (SEC95), un système complet de comptabilité nationale. Le SEC95 repose sur le Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993, mais est davantage axé sur les particularités et les besoins de données en Europe. Selon le SEC95, les comptes financiers présentent, dans leur version intégrale, l'ampleur et la structure des actifs et passifs financiers entre les divers secteurs de l'économie nationale et entre ces secteurs et le reste du monde. Ils incluent également les flux financiers et les ajustements de valeur à la suite de variations des cours de change ou des cours des titres. Les actifs et passifs sont ventilés en fonction des divers instruments financiers et évalués en principe aux prix du marché. Les comptes financiers sont conçus de telle sorte qu'à chaque actif correspond un passif d'un montant équivalent. La seule exception à cette règle porte sur l'or monétaire et les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international. Ces deux actifs de la banque centrale sont les seuls qui, par convention, n'ont pas de passifs de contrepartie.

Secteurs

Dans le système des comptes nationaux, tous les agents économiques (ou des parties d'entre eux) dont le centre d'intérêt économique est situé sur le territoire du pays sont considérés comme des unités résidentes (la Suisse). Ces agents économiques sont répartis en quatre secteurs institutionnels. Un cinquième secteur montre les relations entre les agents résidents et non résidents (le reste du monde). Les secteurs sont définis dans le commentaire ci-après (le code du SEC95 est indiqué entre parenthèses):

Sociétés non financières (S.11)	Les sociétés de capitaux et sociétés de personnes dont l'activité principale consiste à produire des biens et des services non financiers marchands. Les entreprises individuelles et les indépendants sont classifiés dans ce secteur uniquement s'il est possible de distinguer statistiquement leur activité de producteur de celle de consommateur; dans les autres cas, ils font partie des ménages. Les sociétés non financières englobent également des entreprises publiques qui, tels les CFF et la Poste, sont des producteurs marchands.
Sociétés financières (S.12)	Les sociétés de capitaux et sociétés de personnes dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers). Ce secteur comprend cinq sous-secteurs. Le premier est constitué de la Banque nationale suisse (S.121). Les banques commerciales forment le deuxième sous-secteur (S.122); il convient de relever que les actifs et passifs financiers des seuls comptoirs en Suisse des banques sont pris en compte dans la présente statistique. Les fonds de placement suisses, les établissements de lettres de gage et les autres sociétés financières, en particulier celles qui opèrent dans le financement à long terme, constituent le sous-secteur des autres établissements financiers (S.123). Compte tenu des données actuellement disponibles, les auxiliaires financiers, soit le sous-secteur S.124 du SEC95, entrent eux aussi dans la composition des autres établissements financiers. Le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125) groupe les sociétés d'assurance-vie, d'assurances-dommages et de réassurance, qui sont soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées, la Suva, les caisses-maladie et les caisses de pensions.

Administrations publiques (S.13)	Le secteur des administrations publiques recouvre les unités institutionnelles qui sont des autres producteurs non marchands de biens et de services destinés à la collectivité ou qui ont pour activité principale des opérations de redistribution du revenu ou de la richesse nationale. Les assurances sociales en font également partie. Ce secteur est ventilé en quatre sous-secteurs, à savoir la Confédération (S.1311), les cantons (S.1312), les communes (S.1313) et les assurances sociales (S.1314). Le sous-secteur de la Confédération englobe non seulement l'administration fédérale, mais aussi Swissmint (l'entreprise qui frappe les monnaies de la Confédération suisse), la Régie fédérale des alcools, le Fonds pour les grands projets ferroviaires, les écoles polytechniques fédérales (EPF) et Swissmedic (Institut suisse des produits thérapeutiques). En Suisse, les assurances sociales regroupent l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI), les allocations pour perte de gain (APG), l'assurance-chômage (AC) et l'assurance-maternité du canton de Genève.
Ménages et ISBLSM (S.14 et S.15)	Ce secteur comprend les ménages dans leur fonction de consommateurs (salariés, personnes sans activité lucrative, retraités, étudiants et enfants), mais aussi les entreprises individuelles et les indépendants s'il n'est pas possible de distinguer statistiquement leur activité de producteur de celle de consommateur. Les institutions privées sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) entrent elles aussi dans ce secteur. Il s'agit de producteurs non marchands, tels que les syndicats, les Eglises, les partis politiques, les clubs sociaux, culturels, récréatifs et sportifs et les organismes de charité et associations de bienfaisance.
Reste du monde (S.2)	Ce secteur regroupe toutes les unités non résidentes qui effectuent des opérations avec les unités institutionnelles résidentes ou ont des actifs ou des passifs vis-à-vis d'unités institutionnelles résidentes. La répartition entre actifs et passifs est faite sous l'angle de l'étranger.

Evaluation

Conformément au SEC95, tous les actifs et passifs sont évalués aux prix du marché à la date d'établissement des comptes financiers. Si aucun prix du marché ne peut être observé, il faut procéder à une estimation. Dans le cas d'instruments qui, tels les dépôts, ne sont pas négociables, la valeur nominale correspond généralement au prix du marché. Les revenus courus (intérêts, dividendes) sur les instruments financiers doivent être soit ajoutés à la valeur de ceux-ci, soit pris en considération dans les autres comptes à recevoir ou à payer. De plus amples détails sont donnés dans les commentaires afférents aux divers instruments financiers.

Instruments financiers

Dans les comptes financiers, les actifs et passifs sont ventilés par instruments financiers. La ventilation est faite principalement en fonction de la liquidité et des caractéristiques juridiques. En outre, les créances et engagements sont définis dans un sens large. On tient compte non seulement des relations directes créanciers/débiteurs, mais aussi des relations financières sous forme d'actions et d'autres participations. Les divers instruments financiers sont décrits ci-après (le code du SEC95 est indiqué entre parenthèses). Etant donné que les statistiques de base ne répondent pas toujours aux exigences des comptes nationaux, des écarts par rapport au SEC95 ne sont pas exclus.

Or monétaire et DTS (AF.1)	Cette catégorie porte sur l'or qui entre dans les réserves monétaires et est détenu par la banque centrale et sur les droits de tirage spéciaux (DTS) qui sont créés par le Fonds monétaire international. Les deux composantes sont évaluées aux prix du marché. Elles constituent les seuls actifs financiers à ne pas avoir de passifs de contrepartie.
Numéraire et dépôts (AF.2)	Cette catégorie couvre les billets de banque et les pièces, dans la monnaie du pays et en monnaies étrangères, les dépôts transférables et les autres dépôts qui ne peuvent être utilisés à tout moment comme moyens de paiement ou qui ne peuvent être transférables sans frais importants ni restrictions majeures. Ces éléments sont évalués à leur valeur nominale.

Titres de créance (AF.33)	Il s'agit des obligations, sous forme de papiers-valeurs ou de droits-valeurs, qui peuvent être négociées sur des marchés secondaires, mais ne donnent à leur porteur aucun droit de propriété sur l'émetteur. Ces titres et droits-valeurs sont répartis selon leur durée initiale (marché monétaire ou court terme: un an au plus; marché des capitaux ou long terme: plus d'un an). Ils sont évalués aux prix du marché.
Crédits (AF.4)	Cette catégorie couvre les prêts rémunérés et non titrisés (sans les crédits commerciaux). La distinction entre crédits et dépôts repose sur le critère de l'initiative de l'opération. L'initiative émane généralement du débiteur, dans le cas d'un crédit, et du créancier, dans celui d'un dépôt. Les actifs et passifs résultant des opérations interbancaires figurent intégralement dans les dépôts. Le montant que le débiteur est tenu contractuellement de rembourser entre dans les comptes financiers.
Actions et autres participations (AF.5)	<p>Cette catégorie couvre des droits de propriété au sens économique. En règle générale, le porteur a droit à une part des bénéfices et, en cas de liquidation, à une part des fonds propres ou de l'avoir net. Dans les comptes financiers, on distingue deux sous-catégories: la première regroupe les actions et autres participations (AF.51), sans les parts d'organismes de placement collectif, et la seconde se compose des parts d'organismes de placement collectif (AF.52). La première sous-catégorie englobe les actions cotées et non cotées (y compris de sociétés d'investissement), le capital de dotation des succursales à l'étranger, les parts de SARL et les participations à des sociétés en nom collectif, à des sociétés en commandite et à des sociétés coopératives. Les parts d'organismes de placement collectif (AF.52) couvrent les parts de fonds de placement et d'autres organismes de placement collectif, tels que les fondations de placement.</p> <p>Les actions et parts d'organismes de placement collectif sont évaluées aux prix du marché. A défaut de tels prix, il faut procéder à une estimation. Les autres participations sont évaluées généralement par des méthodes particulières, notamment à l'aide des fonds propres ou de la valeur nominale. Compte tenu des données disponibles, les participations ne sont pas évaluées conformément aux règles du SEC95. Les données sur les participations détenues à l'étranger proviennent de la statistique des investissements directs et correspondent par conséquent aux fonds propres (y compris les réserves) des filiales. Dans le cas des participations que les banques détiennent en Suisse, les données correspondent à la valeur comptable dans les bilans bancaires. Les participations détenues par la Confédération sont évaluées selon diverses méthodes. La valeur de marché est utilisée dans le cas de Swisscom, tandis que les fonds propres (y compris les réserves) servent à l'évaluation des participations dans le groupe Ruag, les CFF et la Poste. Enfin, les autres participations de la Confédération sont évaluées à leur valeur comptable, et cette valeur est tirée du compte d'Etat.</p>

Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	<p>Cette catégorie porte sur les provisions que les compagnies d'assurances et les caisses de pensions constituent pour couvrir les créances futures des assurés et des bénéficiaires de prestations. On distingue deux sous-catégories. Les droits sur les provisions des assureurs-vie et sur les caisses de pensions (AF.61) se composent des provisions techniques que les compagnies d'assurance-vie et caisses de pensions ont constituées. Ces provisions servent à couvrir les prestations prévues lorsque certaines conditions sont remplies. Les provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62) comprennent la part des primes brutes qui doit être attribuée à l'exercice comptable suivant (report de primes). Ce report de primes découle du fait que, d'une manière générale, les primes d'assurance doivent être payées au début de la période couverte, qui ne coïncide habituellement pas avec l'exercice comptable proprement dit. Il s'agit par conséquent de la partie des primes qui est destinée à couvrir les risques assurés pendant l'exercice suivant. Les provisions pour sinistres sont constituées par les compagnies d'assurances pour couvrir les indemnités qu'elles s'attendent à devoir verser au titre de sinistres qui n'ont pas encore été réglés, notamment parce qu'ils n'ont pas encore été déclarés ou qu'ils font l'objet de litiges. Ces éléments, évalués selon des critères actuariels, sont tirés des bilans des compagnies d'assurances et caisses de pensions.</p>
Produits financiers dérivés (AF.34)	<p>Il s'agit des produits qui ont une valeur marchande parce qu'ils sont négociables ou qu'ils peuvent faire l'objet d'une compensation sur le marché. Seuls ces produits doivent être pris en compte selon le SEC95. Ils sont évalués à leur prix du marché ou sur la base de la valeur de rachat ou de compensation du contrat.</p>
Autres comptes à recevoir ou à payer (AF.7)	<p>Cette catégorie groupe les créances et engagements qui découlent du décalage entre le moment de la réalisation d'une opération et celui du paiement correspondant. Il s'agit des crédits commerciaux qui résultent de l'octroi direct de crédits par des fournisseurs à des acheteurs de biens ou de services (débiteurs/créanciers) et des avances sur travaux en cours et sur livraisons de biens ou de services. En outre, divers montants à payer tels que les impôts, les cotisations sociales, les salaires, les traitements, les agios et disagios et les dividendes sont pris en compte ici. Ces éléments sont évalués sur la base du montant que le débiteur est tenu contractuellement de verser au moment où s'éteint son obligation. Il ne s'agit donc pas d'un poste résiduel accueillant tous les éléments ne pouvant pas ou ne pouvant que difficilement être attribués à une autre catégorie.</p>
Valeur financière nette	<p>La valeur financière nette est obtenue en déduisant les passifs des actifs financiers. Dans le calcul de la valeur financière nette des entreprises, il faut également déduire (à leur valeur de marché) les actions émises et autres participations, étant donné qu'elles doivent être considérées comme des créances des investisseurs.</p>

2. Commentaires des comptes financiers de la Suisse

Les comptes financiers de la Suisse sont actuellement limités aux seuls stocks d'actifs et de passifs financiers des divers secteurs. Selon le calendrier qui est prévu, des données sur les opérations financières, soit sur les flux, seront publiées pour la première fois en 2007. En cas de modifications méthodologiques et de révisions des statistiques de base, les données sont en principe adaptées depuis 1999.

2.1 Modifications par rapport à l'année précédente

Numéraire	Des estimations sur le numéraire – billets et pièces – détenu par les sociétés non financières, les ménages et l'étranger sont publiées pour la première fois (données depuis 1999).
Participations de la Confédération	La participation de la Confédération dans Swisscom est évaluée au prix du marché, tandis que les participations dans le groupe Ruag, les CFF et la Poste sont évaluées selon les fonds propres (données depuis 1999). Précédemment, toutes les participations étaient évaluées à leur valeur comptable.
Droits de la Confédération et des cantons sur la Banque nationale	La réserve pour distributions futures et le bénéfice de l'exercice de la Banque nationale sont dorénavant inclus dans les actifs que la Confédération et les cantons détiennent sur la Banque nationale (données depuis 1999). Précédemment, seule la provision pour la cession des actifs libres était prise en compte.
Produits financiers dérivés des banques commerciales	Des données sur les produits financiers dérivés des banques commerciales sont disponibles depuis l'année 2004.
Passifs des sociétés non financières et des ménages envers les administrations publiques	Dorénavant, les autres comptes à recevoir en termes nets (c'est-à-dire après déduction des autres comptes à payer) des administrations publiques sont considérés à hauteur de 80% comme des autres comptes à payer des ménages et à hauteur de 20% comme des autres comptes à payer des sociétés non financières (données depuis 1999).

2.2 Les comptes financiers en tant que statistique de synthèse

Les comptes financiers constituent une statistique de synthèse. Pour les dresser, on recourt à diverses statistiques déjà existantes. Les données proviennent donc de statistiques qui sont destinées d'abord à d'autres buts et reposent généralement sur d'autres concepts. Sur le plan mondial, rares sont les enquêtes qui sont conduites spécialement pour les besoins des comptes financiers. Par conséquent, les données doivent être adaptées avant leur utilisation dans les comptes financiers. Le fait qu'il faille puiser dans des données provenant de diverses statistiques explique aussi pourquoi les comptes financiers sont publiés avec un décalage relativement important.

Les principales données de base proviennent des bilans des banques, de l'enquête sur les dépôts de titres de la clientèle (dépôts dans les comptoirs en Suisse des banques), des bilans des compagnies d'assurances et des caisses de pensions, de la statistique des investissements directs, de la statistique des avoirs à l'étranger des entreprises et des engagements envers l'étranger des entreprises, de la statistique des finances publiques et d'informations sur les marchés financiers. Les sources existantes ne couvrent pas de la même manière les besoins d'informations des comptes financiers. Les données disponibles fournissent un bon aperçu des relations financières que les divers secteurs ont avec les banques en Suisse et de celles que les entreprises ont avec le reste du monde. Mais des lacunes subsistent, en particulier pour ce qui est des actions des petites et moyennes entreprises et des crédits commerciaux. De plus, les données sur les communes sont incomplètes. De telles lacunes se répercutent sur les comptes financiers sous la forme d'une sous-évaluation de certains actifs et passifs financiers.

Types d'informations

Pour dresser les comptes financiers, quatre types d'informations sont utilisés. Les statistiques sectorielles – premier type d'informations – renseignent sur les actifs et passifs financiers des secteurs interrogés

(informations directes). Ainsi, les bilans bancaires sont une source précieuse d'informations. Ils portent sur les actifs et passifs des comptoirs en Suisse des banques commerciales. Les statistiques plurisectorielles – deuxième type – fournissent des informations sur plusieurs secteurs sans interroger directement ceux-ci (informations indirectes). L'enquête sur les dépôts de titres de la clientèle auprès des banques en est un exemple. Certaines statistiques – troisième type d'informations – indiquent également sur qui les créances sont détenues et envers qui les engagements existent. Dans les comptes financiers, on emploie à ce propos le terme de contrepartie. La répartition par secteurs des bilans bancaires entre dans ce type de statistiques. L'avantage d'une telle statistique est de fournir des données sur les contreparties. Chaque créance d'une banque peut être imputée, comme engagement, à un secteur débiteur, et chaque engagement d'une banque représente une créance d'un secteur. Une source de données de ce type est particulièrement importante dans le cas des secteurs pour lesquels on ne dispose pas d'informations statistiques directes. Pour divers secteurs, il est également possible – quatrième type d'informations – de calculer certaines valeurs en mettant à profit des identités existantes dans les comptes financiers. Ainsi, pour chaque instrument financier, le total des créances sur des résidents doit correspondre au total des engagements des résidents. Ces identités sont particulièrement utiles pour déterminer les engagements sous forme de titres de créance à court et long terme, mais aussi sous forme d'actions et d'autres participations.

Consolidation

Selon le SEC95, les comptes financiers peuvent être calculés de manière consolidée ou non. La consolidation signifie que les actifs et passifs entre les unités constituant un secteur sont compensés. Dans les comptes financiers de la Suisse, les données sont actuellement présentées telles qu'elles sont tirées des statistiques de base, c'est-à-dire généralement sans consolidation.

2.3 Manière de procéder pour chacun des secteurs

Diverses sources de données (voir ci-dessus) sont utilisées pour dresser les comptes financiers. Comme elles varient d'un secteur à l'autre, la manière de procéder est précisée ci-après pour chaque secteur.

Sociétés non financières (S.11)

Les données sont tirées de statistiques qui couvrent plusieurs secteurs et d'informations sur les contreparties. Abstraction faite des données sur les comptes postaux (PostFinance), aucune information directe n'est disponible sur les actifs et passifs financiers des sociétés non financières.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets de banque et pièces détenus en francs suisses par la Poste, selon le Rapport de gestion de cette entreprise. Numéraire détenu en francs suisses par les autres sociétés non financières, selon des estimations de la BNS (voir chapitre 2.4 ci-après).
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Crédits (AF.4)	Crédits à des entreprises affiliées et à des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de participation d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Participations: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62)	Voir le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue auprès de PostFinance (comptes postaux), selon le Rapport de gestion de la Poste.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts auprès de PostFinance (comptes Deposito, comptes de placement et dépôts à terme fixe), selon le Rapport de gestion de la Poste.
Titres de créance (AF.33)	Les engagements des sociétés non financières sous forme de titres de créance à court et long terme sont obtenus en calculant la valeur résiduelle. Le calcul est fait séparément pour les titres à court terme et pour les titres à long terme. La méthode est cependant identique. On part de l'identité suivante: dans les comptes financiers, la somme des titres de créance qui sont émis à court et long terme par des résidents et détenus par les divers secteurs correspond à la somme des titres de créance d'émetteurs résidents. Les titres émis par les sociétés financières et les administrations publiques sont portés en déduction de ce total. La valeur résiduelle est considérée comme un passif du secteur S.11.
Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits obtenus d'entreprises affiliées et de tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Voir chapitre 2.5 ci-après.
Autres comptes à payer (AF.7)	Autres comptes à payer en termes nets (c'est-à-dire après déduction des autres comptes à recevoir) que les sociétés non financières ont envers les administrations publiques, selon des estimations de la BNS.

Sociétés financières (S.12)

En principe, les actifs et passifs financiers des sociétés financières correspondent à la somme des actifs et passifs financiers des sous-secteurs S.121, S.122, S.123 et S.125. La seule exception est due aux passifs sous forme d'actions et d'autres participations. Compte tenu des données disponibles, ces passifs ne peuvent être estimés que pour l'ensemble du secteur (voir chapitre 2.5 ci-après).

Banque nationale suisse (S.121)

Tous les actifs et passifs financiers de la Banque nationale suisse (BNS) sont pris en considération. Les données sont tirées du Rapport de gestion, et la répartition entre les catégories d'actifs et de passifs est faite à l'aide d'informations supplémentaires provenant de la Comptabilité centrale de la BNS.

Fonds propres de la Banque nationale

La BNS est une société anonyme qui est régie par une loi spéciale et cotée en Bourse. Le dividende, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale, ne peut dépasser 6% du capital-actions. Le solde du bénéfice revient, indépendamment de l'actionariat, pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons. La capitalisation à la Bourse Suisse ne reflète par conséquent qu'une petite partie des fonds propres de la BNS. Il faut aussi tenir compte de la réserve pour distributions futures, du résultat de l'exercice et de la provision pour réserves monétaires. Celle-ci revêt le caractère de fonds propres. Cette caractéristique ressort notamment du fait que l'attribution à la provision pour réserves monétaires entre dans la proposition qui est soumise à l'Assemblée générale des actionnaires au sujet de l'affectation du bénéfice de l'exercice.

Etant donné les dispositions de la loi sur la Banque nationale, la réserve pour distributions futures et le résultat de l'exercice (après attribution à la provision pour réserves monétaires) représentent des droits que la Confédération (pour un tiers) et les cantons (pour deux tiers) détiennent sur la banque centrale. Du côté des administrations publiques, ces deux éléments sont considérés comme des «participations» de la Confédération et des cantons. Dans les comptes financiers, la provision pour la cession des actifs libres a été traitée de la même manière. La BNS l'avait constituée après l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2000, de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP). Depuis l'entrée en vigueur de la LUMMP, l'encaisse-or de la BNS est évaluée au prix du marché et non plus à la parité-or du franc (4595,74 francs le kilogramme). On a estimé par la suite que 1300 tonnes d'or n'étaient plus nécessaires à des fins monétaires. La provision pour la cession des actifs libres, qui s'élevait à 21 milliards de francs, a été dissoute par le compte de résultat à fin 2004 et distribuée à la Confédération et aux cantons en 2005.

Le SEC95 ne contient aucune règle explicite au sujet de la comptabilisation de la provision pour réserves monétaires. Le Manuel SEC95 pour le déficit public et la dette publique contient cependant des précisions dans ce domaine. Les réserves monétaires sont considérées comme propriété de la collectivité et, dans les comptes nationaux, les administrations publiques représentent la collectivité. Dans le cas de la Suisse, il est cependant difficile d'établir à quel(s) sous-secteur(s) des administrations publiques (Confédération, cantons, communes, assurances sociales) devrait revenir la provision pour réserves monétaires. C'est pourquoi, dans les comptes financiers, cet élément n'est pris en considération ni dans les actifs des administrations publiques ni dans les passifs de la BNS.

Banques commerciales (S. 122)

Les données sur les actifs et passifs financiers des banques commerciales sont tirées pour l'essentiel des bilans des comptoirs en Suisse des banques. En outre, certains actifs et passifs sont établis à l'aide d'autres sources.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses et en monnaies étrangères, selon les bilans bancaires.
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Dépôts à vue dans les autres établissements, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Créances sur la BNS (sans les dépôts à vue), selon le Rapport de gestion de la BNS. Créances (y compris les créances hypothécaires) sur des banques commerciales en Suisse et à l'étranger, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Obligations d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Crédits (AF.4)	Créances (y compris les créances hypothécaires) sur la clientèle, selon les bilans bancaires. Ces données sont ajustées à l'aide de la statistique des crédits (ajout des provisions directes constituées sur les crédits).

Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires. Participations: participations en Suisse, selon les bilans bancaires; participations à l'étranger, selon la statistique des investissements directs.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Produits financiers dérivés (AF.34)	Valeurs de remplacement positives, selon les bilans bancaires (données disponibles à partir de 2004). Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Engagements envers la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Engagements envers des banques commerciales et envers la clientèle résidente et non résidente, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Engagements envers la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Engagements envers des banques commerciales (y compris hypothèques) et envers la clientèle résidente et non résidente, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Engagements résultant de papiers monétaires, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires, selon les bilans bancaires. Pour les emprunts obligataires, les données sont ajustées (valeurs de marché) à l'aide de chiffres provenant de la SWX.
Crédits (AF.4)	Prêts de la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Prêts des établissements de lettres de gage et des centrales d'émission, selon les bilans bancaires.
Produits financiers dérivés (AF.34)	Valeurs de remplacement négatives, selon les bilans bancaires (données disponibles à partir de 2004). Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

Autres établissements financiers (S.123)

Les données sur les actifs et passifs financiers des autres établissements financiers proviennent en majeure partie de sources plurisectorielles et d'informations tirées de contreparties.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue à l'étranger: dépôts des fonds de placement suisses, selon la statistique des fonds de placement.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts à l'étranger: dépôts à terme des fonds de placement suisses, selon la statistique des fonds de placement; placements à titre fiduciaire des autres établissements financiers, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.

Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Prêts accordés à des banques par des établissements de lettres de gage et des centrales d'émission, selon les bilans bancaires. Créances détenues par des établissements autres que des banques sur des ménages et résultant du leasing de voitures, selon la statistique de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing. Crédits à des entreprises affiliées et à des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de participation d'émetteurs non résidents, non conservés dans des dépôts auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Participations: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Avoirs des banques commerciales auprès de centrales de clearing, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Emprunts émis par les centrales de lettres de gage, selon la statistique bancaire. Les données sont ajustées (valeurs de marché) à l'aide de chiffres provenant de la SWX. Emprunts émis à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits des comptoirs en Suisse des banques commerciales, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits accordés par des entreprises affiliées et des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Total des actifs financiers que tous les secteurs détiennent sous forme de parts émises par des organismes de placement collectif suisses.

Compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125)

L'Office fédéral des assurances privées (OFAP) publie chaque année une statistique offrant des données détaillées sur les assurances suisses. Nombre de ces données ne peuvent être utilisées directement pour dresser les comptes financiers parce qu'elles incluent les actifs et passifs financiers des succursales à l'étranger et que, dans les comptes financiers, ces actifs et passifs ne concernent pas les secteurs suisses. Pour ce qui a trait aux caisses de pensions, la statistique des caisses de pensions de l'OFS est la principale source de données. Jusqu'en 2002, seules des données portant sur les années paires ont été recueillies. Il a donc fallu, jusqu'en 2003, estimer les données pour les années impaires. Depuis 2004, l'enquête est réalisée annuellement.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
------------------------------	--

Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Placements des compagnies d'assurances: bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de créance à long terme d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Placements de la Suva en titres de créance à long terme d'émetteurs résidents et non résidents, selon le Rapport de gestion de la Suva. Placements des caisses de pensions: placements directs en obligations et bons de caisse d'émetteurs résidents et non résidents, selon la statistique des caisses de pensions.
Crédits (AF.4)	Crédits à des débiteurs résidents: créances hypothécaires des compagnies d'assurances, selon la statistique de l'OFAP; créances hypothécaires des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions; pour les créances des caisses de pensions sur la Confédération et les cantons, voir sous «Administrations publiques». Crédits à des débiteurs non résidents: créances des compagnies d'assurances sur l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille des compagnies d'assurances: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Actions d'émetteurs non résidents, non conservées dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Placements de la Suva en titres de participation d'émetteurs résidents et non résidents, selon le Rapport de gestion de la Suva. Investissements de portefeuille des caisses de pensions: placements directs en actions et bons de participation d'émetteurs résidents et non résidents, selon la statistique des caisses de pensions. Participations des compagnies d'assurances: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif détenues par des compagnies d'assurances dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Placements collectifs (indirects) des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions.
Passifs	
Titres de créance à long terme (AF.332)	Emprunts obligataires cotés à la Bourse suisse, selon la statistique de la SWX. Emprunts obligataires émis à l'étranger par des compagnies d'assurances, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits obtenus de l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions (AF.61)

Provisions mathématiques brutes et parts d'excédents créditées aux assurés dans l'assurance individuelle et collective ainsi que provisions mathématiques dans l'assurance-vie liée à des participations, selon la statistique de l'OFAP. Capital lié et libre des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions. Le message concernant le compte d'Etat de la Confédération montre un découvert de la Caisse fédérale de pensions pour les années 2000 à 2002. Ce découvert n'étant pas compris dans les provisions mathématiques selon la statistique des caisses de pensions, il convient d'en tenir compte.

Du côté des actifs, les droits sur les assurances-vie (assurances individuelles et assurances-vie liées à des participations) entrent intégralement dans les actifs financiers des ménages (S.14). Les droits sur les caisses de pensions (y compris les assurances collectives auprès de compagnies d'assurance-vie) sont répartis entre les ménages (S.14) et le secteur «Reste du monde» (S.2) à l'aide des cotisations et des prestations pour l'année 2002. Il en résulte la répartition suivante: 90% des droits sont attribués aux secteurs suisses et 10% au secteur «Reste du monde».

Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62)

Primes reportées et provisions pour sinistres survenus dans les affaires directes suisses des assureurs-dommages, selon la statistique de l'OFAP. Provisions techniques dans les affaires de réassurance à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Provisions techniques de la Suva et des caisses-maladie, selon leurs bilans.

Les droits sur la Suva et les caisses-maladie sont attribués intégralement, du côté des actifs financiers, aux ménages (S.14). Les provisions des assureurs-dommages sont réparties à l'aide des primes et des prestations pour l'année 2002; ainsi, 75% sont attribuées aux ménages et 25% aux sociétés non financières (les parts des autres secteurs étant faibles, elles sont considérées comme nulles). Les provisions afférentes aux affaires à l'étranger représentent des actifs financiers de l'étranger.

Administrations publiques (S.13)

Dans le domaine des finances publiques, la Suisse ne dispose pas encore d'une statistique satisfaisant entièrement aux normes internationales. L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit de publier, pour l'année 2007, les données de la Confédération conformément au Manuel de statistiques de finances publiques du Fonds monétaire international. Actuellement, l'OFS adapte les données disponibles, en collaboration avec l'AFF, pour les intégrer dans les comptes financiers.

Les informations statistiques sur la Confédération et les cantons sont tirées de trois publications de l'AFF, à savoir du message concernant le compte d'Etat de la Confédération, de la statistique des finances publiques et de la statistique des finances des cantons. Dans les comptes financiers, trois éléments provenant de la Banque nationale – le produit de la vente des réserves d'or excédentaires, la réserve pour distributions futures et le bénéfice de l'exercice – sont pris en considération dans les actifs financiers, bien que ces éléments ne figurent pas dans les comptes de la Confédération et des cantons. Le calcul est précisé dans le commentaire afférent au sous-secteur de la Banque nationale (S.121). Les participations détenues par la Confédération sont évaluées selon diverses méthodes. La valeur de marché est utilisée dans le cas de Swisscom, tandis que les fonds propres (y compris les réserves) servent à l'évaluation des participations dans le groupe Ruag, les CFF et la Poste. Enfin, les autres participations de la Confédération sont évaluées à leur valeur comptable, et cette valeur est tirée du compte d'Etat.

Pour ce qui a trait à la dette publique, les chiffres des comptes financiers divergent de ceux des sources mentionnées ci-dessus du fait que les obligations émises sont évaluées aux prix du marché dans les comptes financiers et à la valeur nominale dans les comptes de la Confédération et des cantons. En outre, les pièces métalliques suisses émises par Swissmint, les valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés et les passifs transitoires sont considérés comme des passifs dans les comptes financiers, mais n'entrent pas dans la dette publique telle qu'elle est publiée par l'AFF.

Les données portant sur les communes sont incomplètes. On tient compte des contreparties (banques commerciales, Confédération, cantons et assurances sociales), mais aussi des obligations émises par les communes et cotées à la SWX.

Le sous-secteur des assurances sociales groupe les actifs et passifs financiers du Fonds de compensation de l'AVS, AI, APG, du Fonds de compensation de l'AC et de l'assurance-maternité du canton de Genève.

Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (S.14+S.15)

Les données sur les actifs et passifs financiers des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) proviennent de sources plurisectorielles et d'informations tirées de contreparties. Aucune information directe n'est disponible sur ce secteur.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses, selon des estimations de la BNS (voir chapitre 2.4 ci-après).
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Actions et autres participations (AF.51)	Actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	Voir le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).

Passifs

Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires (y compris les engagements découlant du leasing de voitures). Hypothèques accordées par les compagnies d'assurances, selon la statistique de l'OFAP. Hypothèques accordées par les caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions de l'OFS. Engagements envers des établissements autres que des banques et découlant du leasing de voitures, selon la statistique de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing.
Autres comptes à payer (AF.7)	Autres comptes à payer en termes nets (c'est-à-dire après déduction des autres comptes à recevoir) que les ménages ont envers les administrations publiques, selon des estimations de la BNS.

Reste du monde (S.2)

Ce secteur ne doit pas être pris au sens strict. En effet, il ne groupe que les actifs et passifs financiers vis-à-vis des secteurs suisses. Ainsi, les actifs financiers de l'étranger correspondent aux passifs des secteurs suisses vis-à-vis du reste du monde, tandis que les passifs du reste du monde correspondent aux actifs financiers, à l'étranger, des secteurs suisses. Les actifs financiers des secteurs suisses faisant l'objet d'une répartition entre secteurs suisses et secteur «Reste du monde», on peut renoncer à fournir ici une liste des sources des données sur les passifs du reste du monde. Le lecteur trouvera l'information dans les commentaires afférents aux secteurs suisses.

Actifs financiers	
Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses, selon des estimations de la BNS (voir chapitre 2.4 ci-après).
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits à des entreprises résidentes, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Participations: investissements directs en Suisse, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif d'émetteurs suisses dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	Des précisions sur le calcul de ces droits figurent dans les commentaires afférents aux passifs du sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).
Produits financiers dérivés (AF.34)	Valeurs de remplacement positives envers des banques commerciales, selon les bilans bancaires (données disponibles à partir de 2004). Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

2.4 Estimation du numéraire détenu par les divers secteurs

Les données sur le numéraire – billets de banque et pièces – détenu par la Banque nationale, les banques commerciales et les administrations publiques sont tirées des bilans. Le numéraire détenu par les sociétés non financières, les ménages et le reste du monde fait l'objet d'estimations. A cette fin, l'ensemble du numéraire est réparti en deux parts, l'une servant aux transactions et l'autre à la thésaurisation. Cette répartition repose sur des données internes de la Banque nationale concernant l'émission et la reprise de billets de banque. Dans une deuxième phase, la part servant aux transactions et celle qui est destinée à la thésaurisation sont réparties entre les secteurs.

Du total du numéraire servant aux transactions, une part de 10% est attribuée aux sociétés non financières, sans la Poste. Des données sont disponibles sur le numéraire détenu par la Poste (y compris PostFinance) qui fait elle aussi partie du secteur des sociétés non financières. Le numéraire des banques commerciales et des administrations publiques ainsi que les pièces détenues par la Banque nationale sont considérés comme entrant dans la part servant aux transactions. Le solde de cette part, soit environ 60%, est attribué aux ménages.

La part destinée à la thésaurisation est répartie entre les ménages et le reste du monde. On estime généralement que le reste du monde en détient une partie considérable. Il n'existe toutefois pas d'indices permettant de quantifier cette partie. C'est pourquoi le numéraire servant à la thésaurisation est attribué pour une moitié aux ménages et pour l'autre moitié au reste du monde.

2.5 Calcul des passifs sous forme d'actions et d'autres participations

Les données disponibles sur les passifs des secteurs suisses sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51) ne permettent qu'une estimation des chiffres afférents aux secteurs des sociétés financières et des sociétés non financières. Pour le moment, il n'est pas possible de procéder à une ventilation entre les sous-secteurs des sociétés financières du fait que, pour les investissements de portefeuille, les secteurs des émetteurs de titres ne sont pas connus. L'estimation part d'une identité existant dans les comptes financiers: le total des actifs financiers sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51) d'émetteurs résidents est égal au total des titres émis. Pour les investissements de portefeuille, la répartition des émetteurs entre sociétés financières et sociétés non financières est faite sur la base des parts de ces deux secteurs dans la capitalisation boursière («free float») à la SWX. Pour obtenir le total des passifs sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51), on ajoute les participations détenues par des résidents et des non-résidents; leur répartition par secteurs est connue.

2.6 Statistiques de base

La liste systématique ci-après précise les sources principales dont sont tirées les données entrant dans les comptes financiers. Des informations plus détaillées peuvent être obtenues en consultant ces sources.

Rapport de gestion de la Banque nationale suisse

Le Rapport de gestion de la BNS comprend le Compte rendu d'activité à l'Assemblée fédérale et le Rapport annuel, avec les comptes annuels détaillés. Il constitue la source essentielle des données afférentes aux actifs et passifs financiers du sous-secteur de la BNS (S.121).

De plus amples informations figurent dans le *Rapport de gestion* de la BNS. Cette publication est également disponible sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Statistique bancaire

La statistique bancaire repose sur des enquêtes que la BNS mène auprès des banques dans le but d'accomplir ses tâches légales. Toutes les banques autorisées par la Commission fédérale des banques à exercer leur activité sont tenues de fournir des données. Les créances et engagements des banques commerciales (S.122) sont tirés des bilans détaillés. Grâce à la répartition par secteurs des bilans bancaires et aux informations sur les stocks de titres dans les dépôts de la clientèle (enquête sur les dépôts de titres), la statistique bancaire fournit également des données sur d'autres secteurs. Elle constitue donc une source essentielle de données pour l'établissement des comptes financiers.

De plus amples informations figurent dans deux publications de la Banque nationale suisse (BNS), *Les banques suisses* et le *Bulletin mensuel de statistiques bancaires*. Ces publications sont également disponibles sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Statistique des fonds de placement

Les directions des fonds de placement suisses et les représentants des fonds étrangers en Suisse remettent chaque trimestre à la BNS des données sur la fortune des fonds de placement, mais aussi sur les montants revenant aux fonds et les montants remboursés par les fonds. Les informations tirées de la statistique des fonds de placement sont indispensables à l'établissement des actifs et passifs du sous-secteur des autres établissements financiers (S.123).

De plus amples informations figurent dans le *Bulletin mensuel de statistiques économiques* de la BNS. Cette publication est également disponible sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Balance des paiements et position extérieure nette

La balance des paiements résume les transactions économiques entre la Suisse et l'étranger. La balance des transactions courantes regroupe les échanges de biens et de services, les flux transfrontières de revenus de facteurs et les transferts courants. La balance des capitaux donne un aperçu des opérations financières avec l'étranger, y compris celles qui portent sur des investissements directs. La statistique sur la position extérieure nette indique les actifs à l'étranger et les passifs envers l'étranger ainsi que les avoirs nets de la Suisse à l'étranger.

Ces données servent à établir les relations des secteurs et sous-secteurs suisses avec le reste du monde. De plus amples informations figurent dans la *Balance suisse des paiements* ainsi que dans *La position extérieure nette de la Suisse* et *L'évolution des investissements directs*. Ces publications de la BNS sont également disponibles sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Rapport sur les institutions d'assurance privées (statistique des assurances)

Ce rapport fournit de vastes informations sur les activités des compagnies d'assurances-vie, d'assurances-dommages et de réassurance soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP). Pour dresser les comptes financiers, il est nécessaire de disposer de données sur les provisions mathématiques; ces dernières représentent des droits des assurés.

De plus amples informations figurent dans *Les institutions d'assurance privées en Suisse*, Office fédéral des assurances privées (OFAP). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bpv.admin.ch, *Documentation*).

Statistique de l'assurance-maladie

Cette statistique donne une large vue d'ensemble des assureurs-maladie reconnus par la Confédération. Elle met l'accent sur l'assurance obligatoire des soins, régie par la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Cette source permet de compléter les données afférentes au sous-secteur des assurances et caisses de pensions (S.125).

De plus amples informations figurent dans la *Statistique de l'assurance-maladie obligatoire*, Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bpv.admin.ch, *Thèmes*).

Statistique des caisses de pensions

La statistique des caisses de pensions présente l'état et l'évolution de la prévoyance professionnelle en Suisse. Toutes les institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, qui offrent une protection contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité ou de la mort, sont appelées à participer à l'enquête servant à dresser la statistique des caisses de pensions.

De plus amples informations figurent dans *La prévoyance professionnelle en Suisse*, Office fédéral de la statistique (OFS). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bfs.admin.ch, *Actualités*).

Finances publiques en Suisse

La statistique des finances publiques renseigne sur les opérations financières des administrations de la Confédération, des cantons et des communes. Un compte capital n'est publié que pour la Confédération et les cantons. Les entreprises publiques et les assurances sociales n'entrent pas dans cette statistique. Celle-ci sert de base au calcul des actifs et passifs financiers de la Confédération et des cantons.

De plus amples informations figurent dans les *Finances publiques en Suisse*, Administration fédérale des finances (AFF).

Compte d'Etat de la Confédération

Au niveau de la Confédération, le compte d'Etat englobe le compte financier, le compte de résultat et le compte capital. Cette source de données est essentielle pour le sous-secteur de la Confédération (S.1311).

De plus amples informations figurent dans le *Message concernant le compte d'Etat*, Administration fédérale des finances (AFF). Cette publication est également disponible sur Internet (www.efv.admin.ch, *Finances*).

Statistique financière des collectivités publiques – Finances des cantons

L'ouvrage statistique *Finances des cantons* fournit des informations exhaustives sur les finances de chacun des cantons suisses. Il s'agit d'une source de données primordiale pour le sous-secteur des cantons (S.1312).

De plus amples informations figurent dans la *Statistique financière des collectivités publiques – Finances des cantons*, Administration fédérale des finances (AFF).

Faits et chiffres concernant les opérations de leasing

L'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL) publie chaque année les résultats d'une enquête qu'elle mène auprès de ses membres au sujet des opérations de leasing en Suisse. Ces résultats fournissent des informations sur le leasing de biens d'investissement (biens meubles), le leasing immobilier et le leasing de voitures. Les chiffres établis par l'ASSL servent à l'estimation des engagements découlant de contrats de leasing conclus par les ménages auprès d'établissements autres que des banques.

De plus amples informations figurent dans le *Rapport annuel* de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing, disponible sur Internet (www.leasingverband.ch/6.html, *Leasing*).

3. Autres ouvrages utiles

Commission of the European Communities (Eurostat), International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations, World Bank. 1993. *System of National accounts 1993*. Brussels/Luxembourg, New York, Paris, Washington D.C. Adresse Internet:
<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>

Commission européenne (Eurostat). 1996. *Système européen des comptes. SEC 1995*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. Le SEC est disponible sur Internet en formats HTML et PDF aux adresses suivantes:

<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/nfaccount/info/data/esa95/esa95-new.htm>

http://europa.eu.int/eur-lex/fr/consleg/pdf/1996/fr_1996R2223_do_001.pdf

Commission européenne (Eurostat). 2002. *Manuel SEC 95 pour le déficit public et la dette publique*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. Adresse Internet:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-42-02-585/FR/KS-42-02-585-FR.PDF

European Commission (Eurostat). 2002. *Manual on Sources and Methods for the compilation of ESA95 Financial Accounts*. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. Adresse Internet:

http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/en/fina/fina_esa95_manual_sources_methods.pdf

Office fédéral de la statistique. 2003. *Une introduction à la théorie et à la pratique des Comptes nationaux. Méthodes et concepts du SEC*. Neuchâtel: OFS.

Office fédéral de la statistique. 2006. *Le système de comptabilité nationale. Résultats 1999–2004*. Neuchâtel: OFS.

Meier, Ruth; Reich, Utz-Peter. 2001. *Von Gütern und Geld, Kreisläufen und Konten: Eine Einführung in die Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung der Schweiz*. Berne: Haupt.

Andrist, Felix. 1998. Bargeldnachfrage der Haushalte, dans: F. Andrist. *Das Geldnachfrageverhalten der Haushalte in der Schweiz. Ein mikroökonomischer Ansatz*. Berne: Haupt. Chap. III, pp. 45-63.

